



HAL
open science

/?et/ ou ne pas /?et/ : L'Actant Y en Hébreu et au-delà
Pablo Kirtchuk

► **To cite this version:**

Pablo Kirtchuk. /?et/ ou ne pas /?et/ : L'Actant Y en Hébreu et au-delà. Actances, 1993, 7, pp.91-137. hal-00558083

HAL Id: hal-00558083

<https://hal.science/hal-00558083>

Submitted on 21 Jan 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

/ʔet/ ou ne pas /ʔet/ : l'actant Y en Hébreu et au-delà

0. Introduction

Cette étude fait suite à celle parue en *Actances* 4 (1989)¹, dont elle se veut un approfondissement et où l'on trouvera des données et une bibliographie supplémentaires, ainsi que des indications concernant le fonctionnement général du système, des précisions diachroniques, etc. Ici, on tâchera d'éclaircir le fonctionnement d'un morphème dont la tradition grammaticale veut qu'il soit si clair, que jusqu'ici il ne semble avoir mérité aucune étude sérieuse. Si on présente les stades biblique, post-biblique et contemporain distinctement et dans cet ordre, on a choisi souvent de les faire alterner pour faire ressortir l'unité qui les sous-tend. La langue contemporaine ayant été réactivée sur le modèle de la langue biblique, s'agissant donc de bien davantage que d'un même dia-système, il n'est pas étonnant qu'il y ait entre elles beaucoup plus de correspondances qu'on ne le croit. C'est cela, entre autres, qu'on a tenu à mettre en lumière. Au-delà des faits hébreus, des faits dans d'autres langues et des remarques d'ordre typologique et théorique seront également proposés.

¹Le système de représentation graphique choisi visant à faciliter au maximum la compréhension de l'analyse morpho-phonologique, on n'a pas tenu compte de la plupart des changements phonétiques et morpho-phonologiques. Les gémérations ne sont représentées que lorsqu'il s'agit de morphèmes rarissimes (cf. (39), (40) *infra*). Il n'est pas fait de distinction entre voyelles brèves et longues. Les allophones fricatifs conditionnés des occlusives /b, g, d, k, p, t/ ne sont pas représentés. En revanche, il semble qu'il est temps de donner au phonème noté jusqu'ici par les sémitisants par /š/ la valeur qu'il a, celle d'une latérale fricative sourde (cf. STEINER 1977) : aussi, il est représenté par /ʃ/. Pour les exemples relevant de l'hébreu post-biblique et des stades ultérieurs, la notation est la même, aux exceptions suivantes, qui découlent des changements subis par la phonologie de la langue : /ʃ/ > /s/, /ʃ/ > /t/, /ʃ/ > /c/ ([ts]), /q/ > /k/ (en gros, déphonologisation de l'emphase). A la fin de l'article on trouvera une liste des abréviations.

1. Langue biblique : la « règle »

La grammaire scolaire, ainsi que des études linguistiques par ailleurs respectables, attribuent au morphème /ʔet/ en hébreu (dont la forme affectée d'un indice déictique est /ʔot-/) une fonction bien définie : celle d'introduire, précisément, le « complément d'objet direct » défini. Cette « règle » semble solide, si bien que le premier exemple s'en trouve dans le tout premier verset de la Genèse.

En effet, parmi les compléments ainsi introduits se trouvent ceux qui sont

(a1) précédés de l'article défini /ha-/ :

1. / bə-reʔʃit baraʔ ʔeloh-im ʔet ha-ʃama j-im wə-ʔet ha-ʔareʃ /
 en-début établir,3 Dieu-pl.m r/2ac art-ciel-pl.m.tant et-r/2ac art-terre
 « Au début, D. établit le Ciel et la Terre » (Gn 1, 1)

ou (a2) qui font partie d'un état construit dont le deuxième nom est précédé de /ha-/, cf.

2. / wa-ja-ʃaʔ ʔeloh-im ʔet ha-ja-t ha-ʔareʃ lə-min-ah /
 et-3m-faire Dieu-pl.m r/2ac animal-gen art-terre à-espèce-3sg.f.poss
 « et D. fit tous les animaux de la terre selon leurs espèces » (ib. 1, 24)

Sont considérés définis également les noms (b1) suivis d'un indice possessif :

3. / wa-ta-ws ip la-lede-t ʔet ʔaħ-i-w /
 et-3f-continuer inf-accoucher-nom r/2ac frère-cns-3sg.m.poss
 « et de nouveau elle enfanta, son frère » (ib. 4, 2)

ou (b2) qui font partie d'un état construit dont le deuxième nom est suivi d'un suffixe possessif, comme dans

4. / bə-ha-mil-o ʔet bəʔar ʃorlat-o /
 en-caus-couper-3sg.m.poss r/2ac chair prépuce-3sg.m.poss
 « en faisant circoncire la chair-même de son prépuce » (Gn 17, 25)

(cette traduction s'expliquera plus bas)

Sont considérés définis d'office² et donc introduits par /ʔet/ en position d'actant Y (c) les déictiques :

²On ne s'attardera pas sur le vrai sens de « définitude ». En réalité, ce n'est qu'une forme de déictisation (à degré variable), cf. KIRTCHUK (à paraître a).

5. /ʔak ʔet ze lo to-ʔkəl-u/
 mais r/2ac dx non 2-manger-pl
 «mais cela, vous ne le mangerez pas » (Dt 14, 7)

ainsi que (d) les noms propres :

6. /wə-ha-ʔadam jadaʕ ʔet hawa ʔifət-o/
 et-art-homme savoir, 3 r/2ac Eve femme-3sg.m.poss
 « et l'Homme connut Eve sa femme » (Gn 4, 1)

2. Langue biblique : structures non-prototypiques

Ces structures abondent et suggèrent effectivement le règle évoquée. Mais voici qu'elle n'est ni exclusive ni exhaustive : il y a des occurrences où un complément de ce type n'est pas précédé de /ʔet/. Il arrive aussi, au contraire, que ce morphème précède d'autres éléments. On ne donnera que peu d'exemples, tout en soulignant d'emblée que ces exceptions sont si nombreuses qu'elles ne confirment pas la règle, mais l'infirmement purement et simplement³.

Aussi, dans l'exemple suivant un état construit défini tout entier n'est pas introduit par /ʔet/ :

7. /wa-ji-ʕor ʔeloh-im min ha-ʔadama kol haja-t ha-ʕade/
 et-3m-former Dieu-pl.m de art-terre tout animal-f.cns art-champ
 wə-ʔet kol ʕop ha-ʕama j-im/
 et-r/2ac tout volaille art-ciel-pl.m.tant (Gn 2, 19)

« et D. forma de la terre tout les animaux des champs, et toute la volaille du ciel »

alors que dans le suivant c'est un actant Y affecté d'un indice possessif qui n'est pas introduit par /ʔet/ :

8. /wa-ji-it-ʔaw ha-melek jopij-ek/
 et-3m-réfl-désirer art-roi beauté-2sg.f.poss
 « et le roi désire ta beauté » (Ps 45, 12)

Ici, c'est un actant Y qui fait parti d'un état construit possessivé, non précédé du morphème non plus :

³On rappellera par ailleurs, avec Jean-Marie ZEMB, que le *regulam probat* du célèbre adage signifie « met la règle à l'épreuve » et nullement « confirme la règle ».

9. / bə - ha - mi l - o bə ʔ a r ʃ o r l a t - o /
 en-caus-couper-3poss chair prépuce-3sg.m.poss
 « en faisant circoncire la chair de son prépuce » (ib. 17, 24)

Cet exemple contraste avec (4) *supra*, qui le suit immédiatement dans le contexte, et c'est cela, entre autres, qui fait d'ores et déjà comprendre / ʔ e t / en (4) comme rhématisant l'actant Y (introduit auparavant sans le morphème), ou plutôt une partie de celui-ci, construite comme spécification sémantique du verbe : *il se fera circoncire en ce qui concerne celle-là même, la chair de son prépuce*. Cette vue sera développée plus bas.

Le nombre total des occurrences du morphème dans le texte biblique est de 9500 approximativement. Si lorsqu'ils jouent le rôle d'actant Y les noms propres, les noms précédés de /ha-/ et les déictiques autonomes sont introduits par / ʔ e t / pratiquement toujours, les noms affectés d'indices possessifs le sont seulement dans 60% des cas. Ce simple décompte statistique permet d'établir une différence quantitative entre les actants Y de ces types bien distincts. De les inclure tous dans la même catégorie sans autre forme de procès relève de la méprise ou de la manipulation⁴. Ces différents comportements syntaxiques d'éléments qui divergent par ailleurs sont si tangibles, qu'il faut leur supposer un corrélat sémantique, voire pragmatique, qu'on essaiera de mettre en évidence.

⁴Gageons que, dans la querelle qui les opposa au cours des années cinquante, c'est la première qui a mû les grammairiens traditionnels - et notamment Itzhak ABINERI - d'une part, David BEN-GOURION d'autre part, les premiers justifiant le maintien du morphème dans la langue contemporaine et le second s'y opposant. Ni les uns ni l'autre ne prirent la peine d'examiner, analyser et expliquer les faits linguistiques, et d'abord dans la langue biblique, bien qu'ils aient prétendu y trouver assise à leurs arguments. Les exemples donnés par DBG sont tous, peu ou prou, des noms possessifs. Or les statistiques citées plus haut indiquent qu'il est fallacieux d'établir une analogie entre ceux-ci d'une part, les déictiques, les noms précédés de l'article et les noms propres d'autre part, si bien qu'à supposer que l'analyse de DBG fût bonne, l'extrapolation qu'il opère est déplacée. De même, il ne tient compte ni des évolutions diachroniques ni des différences stylistiques, à l'intérieur même de la langue dite « biblique ». Bien qu'on ne partage pas cette façon de faire, on a choisi de traduire et donner en annexe les temps forts de ce débat folklorique, car il est plutôt rare que le Premier Ministre en exercice d'un pays qui vient de naître et dont l'existence est loin d'être assurée - la première intervention date de 1950 - trouve le temps de s'intéresser à des problèmes linguistiques et de relever, dans un corpus fort ancien, des faits qui peuvent effectivement sembler incohérents au non-initié qu'il est, ce qui le mène à proposer une réforme syntaxique de taille. On notera, par opposition, l'attitude de la grande majorité des hommes politiques français vis-à-vis de la réforme de l'orthographe : elle est à la fois beaucoup moins érudite et franchement immobiliste, quelles que soient leurs opinions politiques par ailleurs. C'est, au contraire, parmi les linguistes les plus avertis qu'il s'en trouve des partisans. Quant aux positions d'ABINERI dans le débat avec DBG, ce sont celles d'un philologue sans grand souci linguistique ; on se dispensera de les reproduire.

Mais ne nous arrêtons pas là. Voyons à présent des occurrences où le morphème est présent contrairement à cette « règle ».

En voici une où il est présent, bien que l'actant Y ne soit pas précédé de /ha-/ :

10. /ʔet ʃebaʃ kəbaʃ-ot ti-qaḥ mi-jad-i/
r/2ac sept mouton-pl.f 2-prendre de-main-1sg.poss
« sept moutons tu prendras de ma main » (Gn 1, 29)
11. /wə-ki ji-gaḥ ʃor ʔet ʔiʃ ʔo ʔet ʔiʃa/
et-si 3-charger boeuf r/2ac homme ou r/2ac femme
« si un boeuf charge un homme ou une femme » (Ex 21, 28)
12. /wə-hi-ʃig la-kem daʃiʃ ʔet baʃir
et-caus-atteindre à-2pl trillade r/2ac vendange
wə-baʃir hi-ʃig ʔet zeraʃ/
et-vendange caus-atteindre r/2ac semaille
« le vannage avoisinera la vendange et la vendange avoisinera les semailles » (Lev 26, 5)
13. /wa-ja-ʃem ʔadona-j ʔet ḥereb ʔiʃ bə-reʃe-hu/
et-3m-mettre Dieu-pl r/2ac épée homme en-ami-3m.sg.poss
« et Dieu mit l'épée d'un homme dans son ami ([en provoquant une lutte nocturne, dans laquelle les hommes se sont entretués]) » (Jud 7, 22)
14. /wə-madəd-u ʔet toknit/
et-mesurer-3pl r/2ac plan
« et ils mesureront le plan » (Ez 43, 10)

Voici un énoncé où les trois actants Y sont précédés du morphème, y compris le troisième, bien qu'il ne soit pas défini par /ha-/ :

15. /wa-ji-braʔ ʔeloh-im ʔet ha-tanin-im ha-gədol-im
et-3m-établir Dieu-pl.m r/2ac art-crocodile-pl art-grand-pl.m
wə-ʔet kol nepeʃ ha-ḥaja wə-ʔet kol ʃop kanap lə-min-ehu/
et-r/2ac tout âme art-vivant et-r/2ac tout volaille aile à-espèce-3sg.m.poss
« et D. établit les grands crocodiles et toute âme animale et (même) toute volaille selon leurs espèces » (Gn 1, 21)

D'ailleurs, dans la langue biblique beaucoup de noms précédés de /kol/ « tout » sont introduits par le morphème, ce qui s'explique aisément : la référence à l'ensemble des membres d'une classe sémantique fait que cette classe soit sémantiquement définie, y compris si l'article défini est absent, cf. en français « toutes peines confondues = toutes

- « et tout le peuple se déchargea des bracelets d'or » (Ex 32, 3)
23. /wə-hi-it-wad-u ?et řawon-am/
et-caus-réfl-avouer-pl r/2ac délit-3pl.m.poss
« et ils se confesseront concernant leur délit » (Lev 26, 40)
- et, ce qui est plus surprennant encore, devant des compléments de verbes à la diathèse passive :
24. /wə-na-sab ?ot-o ha-gəbul řapon-a/
et-pssf-tourner r/2ac-3sg.m art-bord nord-dir
« et il le contournera, le bord, vers le Nord » (Jos 19, 14)
25. /?im ?et kol dəg-ej ha-jam je-?asep la-hem/
si r/2ac tous poisson-pl art-mer 3m.pssf-rassembler à-3pl
« s'il leur était rassemblé tous les poissons de la mer » (Nu 11, 22)
26. /hen lo? hu-ba? ?et dam-ah/
mais non pssf-apporter r/2ac sang-3sg.f.poss
« mais il ne fut pas apporté son sang » (Lev 10, 18)
27. /?afer hu-ba? ?et dam-am/
que pssf-venir r/2ac sang-3pl.m.poss
« dont il fut apporté le sang » (ib. 16, 27)
28. /wə-hu-ba? ?et bad-aj-w /
et-pssf-venir r/2ac tissu-pl-3sg.m.poss
« et il sera apporté ses tissus » (Ex 27, 7)
29. /?ak b-a-goral je-ħaleq ?et ha-?areř/
seulement en-art-sort 3m.pssf-répartir r/2ac art-terre
« seulement par le sort il sera réparti la terre » (Nu 26, 55)
- (à confronter avec
30. /lə-?ele te-ħaleq ha-?areř bə-naħala/
ceux-ci 3f.pssf-répartir art-terre en-propriété
« pour ceux-ci la terre sera répartie en propriété » (Nu 26, 53)
- et avec
31. /?az je-ħaleq ha-řam jiřra?el lə-ħeři/
alors 3m.pssf-répartir art-peuple Israël à-moitié
« alors, le peuple d'Israël se répartit en deux » (1S 16, 21))
32. /?aħarej hi-řoaħ ?et ha-bajit/
après pssf-enduire r/2ac art-maison
« après qu'il fût enduit la maison » (Lev 48, 14)

- 33./ *hanuka-t* *ha-mizbeaḥ* *bə-jom* *hi-ma faḥ* *ʔot-o/*
inauguration-cnsl art-autel en-jour pssf-oindre r/2ac-3sg.m
« l'inauguration de l'autel le jour où il fut oint » (Nu 7, 88)
34. / *bə-ḥe j q* *ju-ṭal* *ʔet* *ha-goral/*
en-giron 3m.pssf-jeter r/2ac art-sort
« c'est dans le giron qu'il sera jeté le sort » (Pr 16, 33)
35. / *gam* *ʔot-o* *lə-ʔa fur* *ju-bal/*
aussi r/2ac-3sg.m à-Assyrie 3m.pssf-déporter
« lui aussi il sera déporté en Assyrie » (Hos 10, 6)
36. / *bə-ḥi-waled* *l-o* *ʔet* *jiṣḥaq* *bən-o/*
en-pssf-naître à-3sg.m r/2ac Isaac fils-3sg.m.poss
« quant il lui eut naissance concernant son fils I. (= à la naissance de...) » (Gn 21, 5)
37. / *wa-ji-waled* *lə-ḥanok* *ʔet* *ʕirad/*
et-3m.pssf-naître à-Hanok r/2ac Irad
« et il naquit à Hanok Irad » (ib. 4, 18)
- (On notera (on l'expliquera plus bas) que la nominalisation de ces verbes conserve cette valence :
38. / *jom* *hulle det* *ʔet* *parʕo/*
jour naissance r/2ac pharaon
« jour de naissance (concernant) le Pharaon » (ib. 40, 20))
39. / *ʔaḥare j* *hu-kkabbas* *ʔet* *ha-negaʕ/*
après pssf-laver r/2ac art-maladie
«après qu'il fût lavé la (sauté cause de) maladie » (Lev 13, 55)
40. / *kah-a* *ha-negaʕ* *ʔaḥare j* *hu-kkabbas* *ʔot-o/*
céder-3m.sg art-maladie après pssf-laver r/2ac-3m.sg.2ac
« la maladie cédera après qu'il fût lavé [la saleté] » (ib. 13, 55 ; 56)
41. / *wa-ju-fab* *ʔet* *moʕe...* *ʔel* *parʕo/*
et-pssf-rendre r/2ac Moïse... auprès Pharaon
« et il fut rendu Moïse... auprès du Pharaon » (Ex 10, 8)
42. / *ʕal* *ken* *je-ʔamer* *bə-seper...* *ʔet waheb*
sur ainsi 3m.pssf-dire en-livre r/2ac W.
bə-supā *wə-ʔet* *ha-nəḥal-im* *ʔarnon/*
en-Supa et-r/2ac art-ruisseau-pl.m Arnon
« c'est pourquoi il sera dit dans le livre... concernant Waheb en Supa et les ruisseaux en Arnon » (Nu 21,14)

Ce qui est intéressant dans ces derniers exemples est que, si / ? e t / introduit un actant qui n'est pas un actant Y prototypique, car le verbe est au passif, ce dernier ne s'accorde pas avec cet actant, qui n'est donc pas le sujet non plus, et cela, par un choix délibéré : on peut très bien avoir une structure passive prototypique, où le patient est sujet et le verbe s'accorde avec lui :

43. / wa - j i - wa l ə d - u l a - h e m b a n - i m ? a ħ a r e j h a - m a b u l /
 et-3m.pssf-naître-pl à-3pl.poss fils-pl.m après art-déluge
 « et des fils leur naquirent après le déluge » (ib. 10, 1)

qui est à confronter avec (36) et (37) *supra*.

Qu'en conclure ? La traduction le laisse voir : que l'on est en face de structures impersonnelles où le verbe est au genre et au nombre non marqués (masculin et singulier régulièrement ; en fait, il est à la non-personne au sens le plus vrai, le plus benvenisien du terme). Le sujet du verbe est cette non-personne, l'actant précédé de / ? e t / n'est certes pas un actant X, mais ce n'est pas un patient du verbe, puisque celui-ci est lui-même au passif : d'où que la propriété « patient du verbe » n'est pas nécessaire pour définir un actant Y comme tel ; elle fait partie des propriétés qui font que, si un actant Y les possède toutes ou un nombre relativement élevé d'entre elles, il soit considéré prototypique. A titre d'illustration, que l'on songe aux structures françaises du type *il pleut des cordes* : *des cordes* est actant Y d'autant plus non-prototypique qu'il spécifie un verbe considéré zéro-actanciel. Quant à la traduction de ces structures hébraïques en français, celle-ci est particulièrement commode, car elles y correspondent à celles à sujet « fantôme » *il°* (notation de B. POTTIER), pseudo-actant qu'impose la servitude subjectale du français pour que le nexus verbal puisse se réaliser, alors qu'à la vérité il n'y a pas de sujet - *il°* ne commute avec rien -, tout comme dans les exemples (24-42) en hébreu.

Il est clair désormais que / ? e t / précède bien d'autres choses que des actants Y prototypiques, ce qui signifie que, non seulement son champ d'application n'est pas plus restreint que ne le veut la fameuse règle, mais au contraire, il est autrement étendu. *Autrement*, dans tous les sens du terme.

On ajoutera, avant de continuer, qu'un actant Y dérivé de la même racine que le verbe est possible en sémitique pour n'importe quel verbe, quelle que soit sa valence par ailleurs, augmentant sa dynamicité et le degré d'engagement du sujet dans le processus, surtout lorsqu'il s'agit de verbes mono-actanciels. De la sorte, il y a là un corrélat aspectuel, dans la mesure où cela permet - comme dans l'exemple suivant - de donner aux verbes d'état et aux verbes duratifs (STA/EVO, POTTIER 1987) un aspect perfectif, en en faisant, du point de vue formel, des verbes CAUsatifs dans la même optique (à ne pas confondre avec les FACtitifs dans le même cadre théorique). Cela permet également de qualifier le processus (indirectement), en adjoignant à l'actant Y en question un adjectif, ce syntagme remplissant ainsi la fonction vouée dans d'autres langues aux « adverbes ». Aussi, / hu ʕama d/ signifie « il s'est tenu/se tenait debout », mais / hu ʕama d ʕamida nəħu fa/ (il-se tint debout-tenue debout-forte) signifie « il tint bon ». Si cet « objet interne » ou /ma fʕu:l muʔlaq/, comme l'appellent les grammairiens arabes médiévaux, est défini, il sera précédé du morphème :

44. /wə-ʔelijaʕ ʕal-a ʔet ʕolij-o/
 et-Elisée « être/tomber » malade, 3sg.m r/2ac maladie-3sg.m.poss
 « et Elisée était tombé malade de sa maladie » (2R 13, 14)

On notera par ailleurs que ce verbe (et d'autres concernant l'état du corps/esprit) est considéré mono-actanciel à tort : voici un exemple où le morphème précède son complément, actant Y dont la contrainte est qu'il soit partiellement ou complètement coréférentiel avec l'actant X, alors que ce n'est pas un verbe réfléchi de par sa morphologie :

45. /lə-ʕet ziqna-t-o ʕal-a ʔet ragəl-aj-w/
 à-temps vieillesse-cns-3poss « être/tomber » malade, 3sg.m r/2ac jambe-pl-3sg.m.poss
 « au temps de sa vieillesse, il tomba malade concernant ses jambes » (1R 15, 23)

Un procédé semblable est utilisé dans la langue contemporaine parlée, où le verbe, quelle que soit sa valence, admet un actant Y « fantôme » défini, pronominal, au féminin singulier, suffixé à /ʔot-/. Certes, ceci relève du sous-standard, mais le registre familier, voire argotique, répond à des besoins communicatifs que la langue standard

n'est pas en mesure de satisfaire, et qui ne sont pas seulement psychologiques et sémantiques, mais pragmatiques et morphosyntaxiques également. Aussi, doit-on l'étudier soigneusement, et non seulement dans sa composante lexico-sémantique, car ce sont ses créations qui reflètent souvent, par leur avènement même, les carences et les contraintes grammaticales du système standard, si bien qu'elles finissent souvent par les modifier, voire les supplanter. Concernant la tournure en question, outre sa fonction modificatrice de registre et plus important que cela, elle permet, utilisée surtout avec certains verbes, en particulier mono-actanciels, de rendre ceux-ci dynamiques et intentionnels. Aussi, / hu x o r e p ʔ o t - a h / (il pionce r/2ac-3sg.f) « il pionce un coup » est la variante dynamique, à Aktionsart perfectif, de / hu j a ʃ e n / « il dort ». A noter aussi la morphologie « d'action » de /xorep/ (R10R2eR3) vis-à-vis de celle, « d'état », de / j a ʃ e n / (R1aR2eR3). Que le sommeil puisse se concevoir comme une activité et le verbe qui le désigne se construire comme un verbe d'action et non comme un verbe d'état est un fait bien connu de tous ceux qui, pour une raison ou une autre, en sont ou ont été régulièrement privés⁵.

⁵C'est à cette même fonction que sont voués en français, à notre avis, des lexèmes largement grammaticalisés en tant qu'actants Y - y compris de verbes qui sont, au départ, zéro-actanciels ou mono-actanciels - comme par exemple « un (bon) coup » : ils permettent d'augmenter la valence du verbe, le rendant dynamique et aspectuellement perfectif, même s'il a un Aktionsart STATif. Aussi, la tournure française { Verbe + un (bon) coup } relève du même phénomène : le fait qu'on puisse dire « il a neigé un (bon) coup », « on va s'asseoir/rester assis un (bon) coup » (après avoir marché longtemps, par exemple), « je vais réfléchir un (bon) coup », etc., permet de dynamiser le verbe et de modifier son comportement aspectif en augmentant sa valence. Ce n'est pas un hasard si « un coup de... » fonctionne également comme classificateur-quantificateur qui permet d'individualiser et discrétiser - donc, également, de pluraliser - des entités ou des comportements qui, en principe, ne sont point dénombrables en eux-mêmes : « un coup de rouge / cafard / grisou /... ». Dans *après coup, pour le coup, etc.*, « coup » fonctionne également comme classificateur, remplissant cette fois le pan éminemment grammatical du rôle voué à ces morphèmes : celui de pouvoir représenter à eux seuls le syntagme entier ; en français, dans cette construction, *coup* remplace un prédicat, voire un énoncé entier (de dire qu'il est pronominal n'est donc, au plus, qu'une mauvaise approximation). Il s'agit, dans les trois cas, de mettre des bornes à une réalité qui n'en a pas ou de la représenter comme telle, qu'elle soit codée dans la langue donnée comme entité ou comme comportement, ce qui démontre que, cognitivement, cette opposition aussi est scalaire et non binaire. On notera que « beaucoup » a commencé sa carrière de manière analogue à « un (bon) coup », ce qui illustre les passerelles plus qu'étroites unissant les actants Y et les « adverbes » à l'intérieur même du français. Cette analyse de *coup* et ses constructions contraste avec celle de G. GROSS (Les constructions converses du français, Genève-Paris, Droz, 1989, pp. 151-168), sur laquelle elle semble présenter plusieurs avantages : elle rétablit l'unicité de base qui sous-tend ce morphème et ses emplois, montrant les relations entre les plans pragmatique, morphosyntaxique, sémantique et cognitif, tenant compte, entre autres du rapport existant entre aspect et valence d'une part, entité et comportement d'autre part, enfin de la manière dont ces rapports sont mis en application pour répondre à des besoins communicatifs ; ensuite, elle intègre le morphème dans une catégorie bien connue typologiquement à

Avec des verbes à valence différente - toujours dans la langue contemporaine - l'effet est analogue, mais il entraîne certaines nuances sémantiques : / hu s i ħ e k / « il a joué » : / hu s i ħ e k ʔ o t - a h / « il a bien joué, il s'en est bien tiré, il est arrivé, il a réussi », / hu ʔ a k a l / « il a mangé », / hu ʔ a k a l ʔ o t - a h / « il a avalé une couleuvre » (à noter la perfectivisation des verbes obtenue par la saturation de leurs valences).

Tout comme il y a des actants X « fantômes » (fr. *il*^o) répondant à un besoin morphosyntaxique, il y a des actants Y qui répondent à un besoin pragmatique, permettant, le cas échéant, de fléchir les contraintes morphosyntaxiques, comme par exemple la valence. Ces actants Y commutent avec des adverbes, ce qui montre le rapport étroit entre actant Y et « adverbe ». En fait, ils remplissent tous deux une fonction adverbale privilégiée : la réticence de B. POTTIER vis-à-vis de l'existence d'une catégorie syntaxique indépendante *adverbe* se trouve ainsi pleinement justifiée⁶.

travers un grand nombre de langues, celle des classificateurs (pour plus de précisions sur cette question, cf. ALLAN 1977 ainsi que KIRTCHUK à p.), démontrant au passage que nul linguiste n'est dispensé de tenir compte de certains faits typologiques, même, et peut-être surtout, si la langue qu'il décrit et analyse est sa langue maternelle.

⁶Bien qu'inconnu des langues sémitiques classiques, on rappellera dans ce cadre l'existence d'un procédé inverse, qui permet souvent de réduire la valence du verbe tout en exerçant l'influence correspondante sur les oppositions aspectuelles : l'incorporation (à des degrés divers). En nahuatl, /ni-c-qua in nacat/ « je-la-mange la viande » signale un acte ponctuel, précis, alors que /ni-naca-qua/ « je-viande-mange » est une incorporation qui connote une propriété permanente, à Aktionsart habituel, même si elle ne s'actualise qu'occasionnellement et relève souvent d'une pratique sociale (Michel LAUNEY, c. p.). Morphosyntaxiquement, il s'agit d'une réduction d'actance par intégration d'un des actants au verbe, qui de bi-actanciel devient mono-actanciel. Mais on peut avoir d'autres types d'incorporation que celui-ci, y compris en nahuatl, où le nom peut-être par exemple un instrumental, s'il s'agit d'un complément indispensable et habituel du verbe en question. En paiute (SAPIR ([1911] 1990 *passim*), « il y a / c'est un lac » se dit /pá:-fiarii-yi/ (eau-asseoir-présent, ce qui donne *eauassise*...) : le nom incorporé est l'actant unique d'un verbe mono-actanciel. Cet actant est lié au verbe de façon durable, qu'on est tenté d'interpréter comme inaliénable : l'analogie entre actant et possesseur nous semble s'imposer. Voici encore un exemple en yana : /djiwá:i/ « it tastes like deer » (to taste-deer). Le prédicat constitué d'un verbe et d'un nom incorporé fonctionne en fait comme un énoncé entier, sans autre forme de procès (≠ « the deer tastes », où /wái/ « deer » sera antéposé; ≠ aussi « he tastes the deer »). Ces exemples suggèrent que, même lorsque l'incorporation se réfère à un acte ponctuel, il s'agit d'une activité caractéristique, alors que des activités « accidentelles » s'expriment par une structure analytique. Ceci relève de l'iconicité, dans la mesure où un rapport sémantique plus étroit, du fait qu'il est habituel, entre un nom et un verbe, s'exprime par une mise en signes plus imbriquée (et cf. BOISSON 1991). C'est pour la même raison que, parmi les noms incorporés, une place de choix est réservée à ceux désignant des parties du corps, et pas forcément en fonction d'actant Y prototypique : ainsi, en takelma « écouter » se dit *oreille-percevoir*, et cf. dans une langue moins « exotique » *maintenir, culbuter, peaufiner*, etc., avec le nom incorporé dénotant tour à tour l'instrumental, le locatif et le patientif. La construction directe modifie le statut de ces éléments, dont des circonstants, au point d'en faire des actants et même davantage : ce sont désormais des constituants du verbe, qui affectent son sens au point de le modifier durablement, si bien qu'en français,

Voici un exemple biblique où /ʔet/ introduit le complément d'un verbe de mouvement :

46. /wə-ʔet bejt ʔadon-a-j ʔani holek/
 et-r/2ac maison,cns seigneur-pl-1poss je aller, pcp
 « et c'est à la maison du Seigneur que je vais » (Jud 19, 18)

Cet usage est à retenir, car il en dit long sur la vraie nature et la vraie fonction du morphème qui nous intéresse, qui est la sienne à l'origine et qu'il continue à remplir, synchroniquement avec les autres usages, très divers, qu'on a vus plus haut. On retiendra pour le moment que *eo Romam*, avec usage déictique-directionnel de la marque du deuxième actant, ne relève pas d'autre chose.

Voici /ʔet/ qui précède un actant Y autre que celui, protoyptique, du même verbe, alors que les deux actants sont présents dans l'énoncé :

47. /wə-hine-ni m-a-ʃhit-am ʔet ha-ʔareʃ/
 et-voici-1sg pcp-caus-gâcher-3pl.m.2ac r/2ac art-terre
 « et voici que je les gâche (concernant) la terre » (Gn 6, 13)
48. /ha-ged ʔet bejt jiʔraʔel ʔet ha-bajit/
 et-voici-1sg pcp-caus-gâcher-3pl.m.2ac r/2ac art-terre

colporter ne peut plus être analysé comme étant un verbe composé en synchronie. Iconicité il y a, car le lien inaliénable existant entre un organe et celui dont il constitue l'anatomie s'exprime, lui aussi, par une imbrication plus forte au niveau morphosyntaxique. C'est sans doute pour la même raison qu'en iroquois un *distinguo* est opéré entre des noms désignant des animés et des inanimés : seuls ces derniers sont susceptibles d'être incorporés, les animés disposant d'une autonomie trop grande pour être si complètement régis par un verbe. A noter qu'en français, hormis les incorporés « anatomiques » cités plus haut (qui, du reste, ne sont pas animés en eux-mêmes), l'incorporé prototypique serait inanimé, cf. *saupoudrer*, *cassecroûter* (à ordre inverse), etc. Un phénomène analogue est celui des « verbes composés », ceux dont l'un est patient de l'autre (« il apprend à marcher » = « il marcher-apprend ») et où le premier perd son statut verbal pour (re)devenir radical pur.

L'incorporation est en effet un vaste procédé consistant en la coalescence d'un thème nominal et un thème verbal qui donnent une forme verbale unique, utilisé pour répondre à certains besoins communicatifs et sémantiques et avec de nets corrélats actanciels et aspectuels. L'opinion de SAPIR à ce propos rejoint notre conclusion en ce qui concerne les compléments ad-verbux privilégiés : « the characteristic fact about the process is that certain syntactic relations are expressed by what in *varying degree* (nos italiques) may be called composition or derivation » (*op. cit.* : 59). Ce procédé n'est pratiquement pas attesté en sémitique car incompatible avec la structure morphologique de base, qui est fondé sur le mariage de racines tri-phonématisées ou assimilées avec des schèmes prévus à cet effet. Cependant, il s'en trouve des exemples dans les langues modernes, cf. en arabe /qaʔaʔa/ + /ħanza ra/ (« couper » + « gorge ») > /qaʔza ra/ « effectuer une laryngectomie » (SAADIA 1988). Ce qu'il faut retenir, en tout cas, c'est que c'est précisément la construction directe de certains éléments qui en fait des compléments ad-verbux privilégiés, au point de pouvoir les incorporer intégralement, ce qui peut modifier radicalement la valence du verbe. Mais l'incorporation n'est que la culmination d'un processus de rapprochement d'un élément au noyau prédicatif (ou ses avatars) à tous les niveaux. Aussi, c'est un mécanisme iconique s'il en est, même s'il n'atteint pas une coalescence pure et simple mais rend certains éléments en compléments ad-verbux privilégiés : ce sont ces éléments ou plutôt ces constructions qui intègrent, en fin de compte, la « zone objectale », dont font partie également, comme on le verra, les rhèmes d'existence.

inv-dire à r/2ac maison Israël r/2ac art-maison
 « Avertis la maison d'Israël (concernant) la maison... » (Ez 43, 10)

Voici un exemple où le morphème n'introduit pas les actants Y, qui sont deux déictiques autonomes, mais il introduit, en revanche, l'apposition de ces mêmes actants Y, ce qui prouve que ce n'est une apposition que sur les plans morphosyntaxique et sémantico-référentiel, mais non sur le plan énonciatif-hiérarchique :

49. / ki zəkor ʔani wə-ʔata ʔet rokəb-im ʕə mud-im/
 car se rappeler je et-tu r/2ac cavalier-pl.m couplé-pl.m
 « car rappelle-toi moi et toi (en tant que) cavaliers couplés » (2R 9, 25)

Voici un exemple où le morphème introduit l'actant Y d'un verbe où il n'y a pas de véritable actant X, mais qui possède, en revanche, un actant W (détrimentaire) :

50. / ha-məʕaʕ la-nu ʔet ʕawon pəʕor/
 int-peu à-1pl r/2ac délit Peʕor
 « est-il peu (de chose) pour nous, le délit de Péor ? » (Jos 22, 17)

Il est temps de passer à des occurrences où les éléments introduits par le morphème sont des compléments atypiques au point d'être actants Y de verbes mono-actanciels, ce qui est, à première vue, une contradiction dans les termes :

51. / wə-baʕ ha-ʔari wə-ʔet ha-dob/
 et-venir art-lion et-r/2ac art-ours
 « et vint le lion, et même l'ours » (1S 17, 34)

52. / wə-ʔet ha-barzel nopel ʔel ha-maj-im/
 et-r/2ac art-fer tombe à art-eau-pl.m.tant
 « et (c'est) le fer même (qui) tombe à l'eau » (2R 6, 5)

53. / haʕ ʔadon-a-j ʔet ʔaʕer ʕaʕ-a la-nu ʔet ha-nepeʕ ha-zot/
 vive seigneur-pl-1poss. r/2ac rel faire-3sg.m. à-1pl r/2ac art-âme art-dx.sg.f.
 « vive le Seigneur en tant que celui qui nous a fait cette âme » (Jer 38, 16)

54. / wə-ʔet kol mi-braħ-a j-w b-a-ħereb ji-pol-u/
 et-r/2ac tous nom-échapper-pl-3sg.m.poss en-art-épée 3m-tomber-pl
 « et même tous ceux qui lui échapperont, ils tomberont par l'épée » (Ez 17, 21)

55. / ʔet ʕne j ha-go j-im wə-ʔet ʕte j ha-ʔaraʕ-ot l-i ti-ħje-na/
 r/2ac deux,m art-peuple-pl.m et-r/2ac deux,f art-terre-pl.f à-1sg 3f-être-pl
 « ce sont les deux peuples, et les deux pays, qui seront à moi » (ib. 35, 10)

(Ici, les paramètres syntaxique et énonciatif se croisent : le verbe s'accorde avec l'élément qui le précède (au féminin), mais pas avec l'ensemble actanciel qui le précède (masculin + féminin, donc masculin). Autrement dit, le second rhème est construit comme sujet, vraisemblablement par anacoluthie).

56. / wa-jo-?mer ?el-a-j ben ?adam ?et məqom kisə?-i/
et-3m-dire à-pl.tant-1sg fils homme r/2ac lieu trône-1sg.poss

wə-?et məqom kap-ot ragəl-a-j ?afer ?e-ʃkon ʃam/
et-r/2ac lieu paume-pl.f pied-pl-1poss rel 1sg-habiter là

« et il me dit : fils de l'homme, (c'est) la place de mon trône et la place de mes pieds où je résiderai » (ib. 43, 7)

57. / ?et ha-naʔi? naʔi?/
r/2ac art-président président

« C'est un président, le président » (ib. 44, 3)

58. / wə-gəbul hamat wə-?et pəʔa-t ʃapon(...)wə-?et pəʔa-t
et-frontière H. et-r/2ac côté-f.cns nord... et-r/2ac côté-f.cns

qadim-a(...)wə-?et pəʔa-t te jman-a(...)wə-zot pəʔa-t jam/
est-dir et-r/2ac côté-f.cns Yemen-dir et-dx.sg.f côté-f.cns mer

« et la frontière de Hamat c'est le côté Nord (...) et c'est le côté Est (...) et c'est le côté Sud (...) et c'est le côté Ouest » (ib. 47, 17-19)

59. / wə-ʔob mi-ʃnej-hem ?et ?afer ʃaden lo? ha j-a/
et-bon de-deux-3pl.m.poss r/2ac rel encore non être-3sg.m

« et il vaut mieux qu'eux deux celui qui n'existe pas encore » (Eccl 4, 3)

60. / ka-?afer katub bə-tora-t moʃe
comme-rel écrit en-Loi-f.cns Moïse

?et kol ha-raʃ-a ha-zot baʔ-a ʃal-ej-nu/
r/2ac tout art-mal-f art-dx.f venir-3sg.f sur-pl.cns-1pl.poss

« Comme il est écrit dans la Loi de Moïse tout ce mal qui nous est arrivé... » (Dan 9, 13)

61. / ?et ʃamud he-ʃanan lo? sar me-hem jom-a-m
r/2ac colonne art-nuage non quitter de-3pl jour-r/2ac-idf

wə-?et ʃamud ha-?eʃ b-a-la jla lə-haʔir la-hem
et-r/2ac colonne art-feu en-art-nuit inf-éclairer à-3pl.m

wə-?et ha-derek ?afer je-lək-u b-a-h/
et-r/2ac art-chemin rel 3-aller-pl en-3sg.f.poss

« c'est la colonne de nuages qui ne les quitta point le jour, ni la colonne de feu la nuit pour les éclairer, et c'est le chemin qu'ils devaient suivre » (Neh 9, 19)

62. / wə-ʔ e t mə l a k - e j - n u l o ʔ ʕ a ʔ - u t o r a - t ə - k a /
 et-r/2ac roi-pl-1pl.poss non faire-3pl Loi-cns-2poss
 « et ce sont nos rois... qui ne firent pas ta Loi » (ib. 9, 34)

3. Discussion

Comment expliquer que / ʔ e t / puisse avoir des comportements si variés et introduire des actants de types si différents, avec le verbe à toutes les diathèses et même en l'absence de tout verbe, alors qu'il n'est censé introduire que les « compléments d'object direct définis » ?

Simplement, toutes ces considérations appartiennent au niveau morphosyntaxique et opèrent en synchronie, alors que si on ne reste que sur ce seul niveau et cet unique axe les choses sont trop hétéroclites pour être cohérentes. Il faut également se rappeler que morphosyntaxiquement, l'actant Y défini en sémitique peut être exprimé par un indice personnel suffixé au verbe ; dès lors qu'il ne l'est pas, en hébreu biblique (à présent la suffixation est un trait archaïsant), c'est qu'il y a volonté de le mettre en valeur soit pragmatiquement, soit sémantiquement. Et c'est là que se trouve la solution.

Car il faut opérer à un niveau supplémentaire et faire jouer la diachronie. A supposer qu'à l'origine / ʔ e t / est une marque rhématisante et non pas actancielle, c'est-à-dire à supposer qu'il a fonctionné d'abord au niveau énonciatif-hiérarchique, celui de la visée communicative, et qu'il ne s'est grammaticalisé que par la suite, tout en continuant de jouer accessoirement son ancien rôle, éminemment pragmatique - tout s'explique.

En effet, qu'un rhématisateur se grammaticalise en marqueur d'actant Y, cela se comprend. Du point de vue de la visée communicative, *rhème* et *actant Y* ont des affinités fortes, dans la mesure où le prédicat est souvent le rhème de l'énoncé et la partie nominale du prédicat la spécification essentielle de celui-ci, c'est-à-dire, en fait, le « rhème du prédicat ». Morphosyntaxiquement, le thème et l'actant X sont souvent exprimés en tant qu'indices déictiques (personnels) étant donné leur agentivité/puissance plus forte dans le

sens de Talmy GIVON (1976) et Bernard POTTIER (1987) respectivement d'une part, leur référence contextuelle d'autre part : dans une langue accusative, l'agent est construit comme étant la source de l'action ; il est souvent individué, humain et morphosyntaxiquement à la première ou à la deuxième personne, ce qui signifie en effet qu'il est sémantiquement puissant, pragmatiquement connu et défini ; le rhème et l'actant Y sont souvent, au contraire, sémantiquement non-puissants et pragmatiquement inconnus, c'est-à-dire morphosyntaxiquement à la non-personne. Du point de vue de l'ordre des éléments, ils occupent souvent la même position (en hébreu, c'est celle qui suit le nexus verbal). Ils ont donc besoin d'un nom pour spécifier leur sens, contrairement aux agents, dont le sens est souvent « moi qui parle » où « toi qui écoutes » et dont le référent est donné par le contexte. De ce fait, le nom en tant que tel arrive à sa plénitude et justifie son existence non pas en tant qu'actant X mais en tant qu'actant Y : c'est là qu'il peut être indispensable pour spécifier le sens du référent. Cette analyse est amplement confortée par les faits : il arrive très souvent, notamment lors de la simplification d'un système casuel, que la forme que prend le déictique/nom/grammème dans sa fonction prototypiquement rhématique finit par se propager et en donner la seule forme désormais existante : en espagnol, *los* < lat. *illos* (et non < *illi*), *que* (relatif d'actant X/Y) < *quem* (et non < *qui*), en français *homme* < *hominem* (et non < *homo*)⁷, de même que les lexèmes grammaticalisés avec polarité négative sont issus de l'accusatif et non du nominatif : en français, *rien* < *rem* (et non < *res*) ; en hébreu / mə ʔ uma / « rien » n'est que / mə ʔ um / « quelque chose » à l'accusatif archaïque, à suffixe /-a/.

Ces analyses ne s'appliquent, évidemment, qu'aux langues accusatives, où le marquage morphosyntaxique s'aligne sur la sémantique. Les langues restées ergatives semblent appliquer une stratégie différente : du point de vue pragmatique, le rhème est non marqué car donné par le contexte comme cible référentielle du processus, qu'elle déclenche, se trouvant ainsi en être la source (psycho-)logique. Dans ces langues, la

⁷Tout comme une bonne partie des noms de cette langue, qui continuent le cas régime de l'ancien français, non pas le cas sujet.

morphosyntaxe reste donc alignée sur le niveau énonciatif et ne s'aligne pas sur le niveau sémantique, d'où que l'élément non-marqué grammaticalement soit le « patient logique » et l'élément marqué - l'« agent logique ». Si à l'origine bien des (familles de) langues étaient ergatives, actuellement il n'y a que 15% qui le soient restées (HAGEGE 1982) : ce qui est statistiquement rare et « étrange » est diachroniquement antérieur. On peut en tracer une analogie avec le fonctionnement de / ? e t / : ce qui est considéré par les grammairiens comme anormal et aberrant est, en fait, antérieur.

Or dans une langue accusative, si l'actant Y est humain, puissant, individué, connu, défini, ou plutôt déictisé à différents degrés, il devient par là-même marqué car semblable à l'agent : à ce marquage sémantique et pragmatique viendra correspondre un marquage morphosyntaxique sous la forme de / ? e t / en hébreu⁸.

Ces affinités entre actant Y (plus ou moins défini) et rhème font que, progressivement, ils viennent à s'identifier : or la langue n'a pas oublié qu'à l'origine il s'agit de deux fonctions distinctes. C'est pourquoi, le morphème qui nous intéresse peut continuer à remplir la fonction de marqueur de rhème - et à cet égard les catégories morphosyntaxiques comme diathèse, valence, etc. sont inopérantes - tout en remplissant ses nouvelles attributions. Celles-ci ne deviennent contraintes que progressivement, d'où le fait que / ? e t / soit absent, parfois, là où on l'attend. Que les diverses manières de définir un nom aient une influence sur la vitesse et la rigueur de l'adaptation de ces contraintes par le système, cela découle du fait que la définition morphosyntaxique et la déictisation énonciative à laquelle elle correspond sont toutes deux des fonctions à

⁸Le fonctionnement de *pe* en roumain et de *a* en espagnol s'expliquerait de la sorte, cf. *mira ese perro* : *mira a mi hermano* « regarde ce chien : regarde mon frère » respectivement. En espagnol c'est l'égalité de puissance ou potentiel qui est déterminante, comme l'a bien montré B. POTTIER (1969 : 41-42) ; or s'il n'y a pas d'égalité et que l'actant Y est introduit par *a* tout de même, c'est qu'il est rhématisé : *a esta mesa ponla acá*, *no a esa otra* (avec, en plus, extraposition et emphase intonative sur l'actant rhématisé) « cette table-ci mets-la là, pas cette autre ». Dans d'autres langues, où c'est l'individuation qui prime, l'actant Y individué est construit différemment que s'il est non-individué, car alors il perd, du point de vue formel, son statut d'actant : ce serait le cas du français - *je vois un/le livre* (individué) : *je ne vois pas de livre* (non individué) ; du russe - *Ivan kupil komp'uter* « Ivan a acheté un/l'ordinateur » (accusatif, individué) : *Ivan ne kupil komp'utera* « Ivan n'a pas acheté d'ordinateur » (génitif, non-individué), etc. Cette distinction n'est pas limitée aux langues accusatives, cf. en basque /ni-k dut baratze bai/ (je-ergatif ai jardin un) « j'ai un jardin » en face de /ni-k ez dut baratze-rik/ (je-ergatif non ai jardin-partitif) « je n'ai pas de jardin ».

caractère scalaire : le référent d'un nom propre est humain et puissant, donc si ce nom est actant Y il a droit à un « traitement de faveur » (les toponymes, théonymes, etc. sont analogues aux anthroponymes). Un nom précédé d'un déictique (devenu article) /ha-/ est signalé par la présence de celui-ci comme communicativement saillant, d'où également la présence quasi régulière de / ? e t / , et il en va de même - *a fortiori* - pour les déictiques autonomes. En revanche, un nom possessivé en est pragmatiquement beaucoup moins saillant, d'où qu'il soit introduit par le morphème bien moins souvent. Autrement dit : l'indice du possesseur, introduisant un élément tiers, a une moindre incidence communicative que les déictiques qui s'appliquent au rhème lui même ; par conséquent, l'introduction par / ? e t / du nom qui en est affecté lorsqu'il est actant Y se régularise à un rythme beaucoup plus lent et ne devient jamais une contrainte absolue - y compris dans la langue contemporaine.

C'est comme cela qu'on comprend que / ? e t / soit beaucoup moins souvent attesté dans la poésie, soit, par exemple, dans les Psaumes, dont la plupart - ceux de David - datent du Xe s. av. J.-C., mais aussi dans des textes poétiques plus anciens, comme la Bénédiction de Jacob (Gn 49), l'Ode de la mer (Ex 15), l'Ode 'Oyez !' (Dt 32), la Bénédiction de Moïse (Dt 33), l'Ode de Debora (Jud 5), datant tous d'avant le XIIe s. av. J.-C., ainsi que dans des textes de l'époque classique comme l'Elégie de David (2S 1, Xe s. av. J.-C.) et les Lamentations de Jérémie (VI s. av. J.-C.), ou de l'époque tardive comme le Cantique des Cantiques (IIe s. av. J.-C.), et il en va de même pour les textes à caractère sapientiel comme les Proverbes où le livre de Job (introduction et épilogue exceptés). Ceci est dû au fait que la poésie relève d'un registre archaïsant, qui, par conséquent, n'a pas intégré le passage *pragmatique* > *morphosyntaxe* qu'on vient de décrire. Dans ce registre, le morphème peut être absent même devant des déictiques :

- | | | | | |
|-----|---------------------------------------|---------|---------|-----------------------|
| 63. | / ʃ i m ə ʕ - u | z o t | k o l | h a - ʕ a m m - i m / |
| | écouter, imv-3pl | dx.sg.f | tous | art-peuple-pl.m |
| | « Ecoutez ceci, tous les peuples... » | | | (Ps 49, 2) |
| | | | | |
| 64. | b i n - u | n a ? | z o t | ʃ o k ə ɸ - e j |
| | comprendre, imv-3pl | inj | dx.sg.f | oublier, pt.m-pl |
| | | | | Dieu |

« Comprenez cela, oublieurs de Dieu... »

(Ps 50, 22)

Dans la langue post-biblique, la définitude par /ha-/ est beaucoup moins courante que dans le stade précédent, c'est pourquoi le morphème y est moins usité, mais ce n'en est pas la seule raison : même devant des noms propres, *a fortiori* devant des noms affectés d'indices possessifs en tant qu'actant Y, son emploi est moins courant :

65. / ha-ʕolam baraʔ ha-qadoʃ baruk hu təħila/
 art-monde établir, 3sg.m art-saint béni il début
 « c'est le monde que le Saint béni-soit-il a établi au début » (Tanħuma wajiħal 6)

(actant Y précédé de /ha-/ non introduit par /ʔ et /)

66. / ha-noʕel ciporn-aj-w zo bæ-zo... wə-ken səʕar-o
 art-nettoyer ongle-pl-3sg.m.poss dx.f en-dx.f et-ainsi chevelure-3sg.m.poss
 wə-ken səpam-o wə-ken ʒəqan-o... /
 et-ainsi moustache-3sg.m.poss et-ainsi barbe-3sg.m.poss
 « celui qui se nettoie les ongles l'un contre l'autre, ou bien ses cheveux, sa
 moustache, sa barbe... » (ib. 94b)

67. / ben ʃaloʃ ʃan-im hi-kir borəʔ-o/
 fils trois an-pl.m caus-connaître, 3sg.m créateur-3sg.m.poss
 « âgé de trois ans il reconnut son créateur » (Tanħuma lek-leka 3)

(actants Y affectés d'indices possessifs non précédés du morphème)

68. / ke jwan ʃe-raʔ-a ʕamalek hi-tħil lə-qaləl-o/
 comme rel-voir, 3sg.m A. caus-commencer, 3sg.m inf-insulter-3sg.m.r/2ac
 « lorsqu'il vit Amalek, il se mit à l'insulter » (Ex Raba 27, 3)

(actant Y nom propre non précédé de /ʔ et /)

Que dans le stade biblique le morphème ait conservé son emploi de marqueur de rhème tout en étant devenu marqueur d'actant Y défini, cela a été mis en évidence par les exemples (51-62) *supra* ; cela est encore plus clair si l'on examine la langue post-biblique. On sait que celle-ci continue et « officialise », entre autres, des traits souvent dialectaux ou archaïques (morphème relatif /ʃe-/ par opposition au classique /ʔaʃer/, etc.). Or dans cet état de langue, /ʔot-/ affecté d'un indice de non-personne accordé en nombre et en genre au nom qui le suit agit comme déictique démonstratif non-proche, cf. /ʔoto (ha-)jom/ « ce jour-là » en face du biblique

/ ha - j o m ha - h u / « id. », et cela, quelle que soit la fonction actancielle du nom qui le suit. Il peut même être précédé d'une préposition, ce qui montre au passage que lui-même n'est pas ressenti comme telle, cf. / l ə - ʔ o t o (h a -) ʔ i ʃ / « à cet homme-là ». Mais cet usage est à toute évidence un avatar de l'usage ancien du morphème en tant que rhématisateur, si bien qu'en fait, il s'agit, tout comme en français, non seulement d'une deixis référentielle, mais aussi d'une deixis dans le discours, non pas forcément d'une anaphore, mais d'une mise en valeur communicative : 'c'est de cet homme-là qu'il s'agit, non pas d'un autre'. En fait, pendant une très longue période de coexistence / ha - j o m ha - h u / a dû signifier « that day » et / ʔ o t o ha - j o m / « that very day », et seulement par éreintement sémantique cette deuxième forme s'est-elle banalisée, remplaçant complètement la première. Dans la langue contemporaine, / ʔ o t - / existe, bien entendu, mais ne sert pas comme déictique démonstratif non-proche. Que / ʔ e t / et / ʔ o t - / y continuent à être deux formes du même morphème, cela découle du fait qu'ils s'excluent mutuellement, cf.

69. / ha - j o m ra ʔ i - t i ʔ o t - a m ha - ʔ a n a ʃ - i m ʃ e - r a ʔ i - t i ʔ e t m o l /
 art-jour voir-1sg r/2ac-3pl art-homme-pl.m rel-voir-1sg hier
 « aujourd'hui j'ai vu les mêmes gens que j'ai vus hier »

(et non / ... ʔ e t ʔ o t a m ha ʔ a n a ʃ i m /). Il commence à s'esquisser, néanmoins, un usage qui permet cette répétition, obtenant une forte rhématisation de l'actant introduit par / ʔ e t / . Alors, / ʔ o t - / ne marque plus que l'ipséité ; on passe de « that very day » à « that same day ». Autrement dit, dans cette structure balbutiante, la fonction sémantico-référentielle, déictique, se dissocie des fonctions syntaxique et énonciative. Bel exemple d'une évolution linguistique cyclique, dans la mesure où ces deux dernières fonctions étaient au départ dissociées, comme on l'a vu, et n'ont (partiellement) fusionné qu'au cours de l'histoire.

Or l'usage courant, dans lequel / ʔ o t - / exclut / ʔ e t / devant un même actant et fonctionne aux trois niveaux à la fois, correspond à celui qu'on trouve en arabe classique pour le morphème correspondant / ʔ i : j j a : / , qui n'est jamais utilisé sans

indice personnel suffixé et dont la fonction est la suivante : soit de permettre d'extraposer l'actant Y pronominal d'un verbe tri-actanciel, i. e. l'exprimer mais sans le suffixer au verbe, cf.

70. /ʔa-ʕaʔa:-ni / ʔi:jj a:-hu/
caus-donner, 3sg.m.1act-1sg m.3act rhém-3sg.m, r/2ac
« c'est cela qu'il me donna »

au lieu de 70a. /ʔa-ʕaʔa-ni-hi/
caus-donner, 3sg.m.1act-1sg.3act-3sg.m.r/2ac
« il me le donna »

soit d'antéposer l'actant Y au verbe, cf.

71. /ʔi:jj a:-ka na-ʕbud-u wa-ʔi:jj a:-ka na-s ta-ʕin-u/
rhém-2sg.m.r/2ac 1pl-adorer-ind et-rhém-2sg.m.r/2ac 1pl-refl-clamer-ind
« c'est toi que nous adorons et toi que nous appelons en aide »

Dans les deux cas, on le voit, il s'agit d'une stratégie pragmatique de rhématisation. Une rhématisation encore plus forte est acquise lorsque l'actant Y est à la fois antéposé, suffixé au morphème, et suffixé au verbe également :

72. /wa-ʔi:jj a:-ja fa-ʔa t-t a-qu:-ni/
et-rhém-1sg.r/2ac et-caus.refl-2-craindre-pl-1sg.r/2ac
« et c'est moi que vous (me) craindrez »

De même, il permet de rhématiser un deuxième actant Y d'un même verbe sans avoir à répéter celui-ci, cf.

73. /q a t a l-a-hu wa-ʔi:jj a:-ha/
tuer-3sg.m.1act-3sg.m.2ac et-rhém-3sg.f.2ac
« il le tua, et il la tua même elle (> elle aussi) »

en face de

74. /q a t a l-a-hu wa-q a t a l-a-ha/
tuer-3sg.m.1act-3sg.m.r/2ac et-tuer-3sg.m.1act-3sg.f.r/2ac
« il le tua et il la tua »

Mais si dans ces exemples /ʔi:jj a:/ s'applique à l'actant Y prototypique, ce qui pourrait suggérer qu'il ne peut en rhématiser d'autres, dans les exemples suivants il focalise un actant Y certes prédicatif, mais qui est loin d'être prototypique (on notera dans

la traduction que le français analyse lui aussi le prédicat de l'énoncé nominal comme un actant Y, puisqu'il le pronominalise comme tel) :

75. / k u n - t u m a r i : d - a - n w a - k a : n - a z a j d - u - n ʔ i : j j a : - h u /
 être-1sg malade-r/2ac-idf et-être-3sg.m Z.-1act-idf rhém-3sg.m.poss
 « j'étais malade, et Zaïd l'était lui-même (> lui aussi) »

Quant à / ʔ a n a w a - ʔ i : j j a - k a / « moi et même toi (> et toi aussi) » on y voit clairement que le morphème ne s'applique pas à un « accusatif » : / ʔ a n a / est le déictique personnel de première personne *sujet*, d'où qu'il s'agit, en fait, de deux actants X dont le second est rhématisé. Pareillement, / ʔ i : j j a - h u / signifie « lui-même », *ipse* et non seulement *eum*⁹.

Les derniers exemples permettent de comprendre que le morphème possède, dès le stade biblique, ce qui était considéré jusqu'à présent comme un homonyme, dont la forme affecté d'affixes personnels est / ʔ o t - / ou / ʔ i t - / et qui signifie « avec ». En fait, cette analyse permet de démontrer qu'à l'origine c'est le même morphème, qui à force de rhématiser un actant, y compris dans des structures à deux actants de rôle syntaxique identique, a fini par prendre un sens supplémentaire. Aussi s'est-il spécialisé dans deux emplois étroitement liés, mais dissociés par la morphologie de la forme à suffixe et considérés de ce fait, à tort, comme n'ayant aucun rapport non seulement en synchronie, mais aussi - et c'est là qu'on n'est pas d'accord - en diachronie. Car on vient de mettre en lumière le passage qui, à partir de l'insistance sur un élément et pour des raisons de visée communicative, cf. *supra* (51) « vint le lion et *même* l'ours », c'est-à-

⁹On notera que le marquage de rhématisation/ipséité entraîne souvent la construction de l'actant concerné comme actant Y, indépendamment de son rôle dans l'énoncé, cf. en anglais *helthey did it himself/themselves* (et non *heself/theyselves* ni *hissself/theirselves* non plus). Il se peut que *methinks*, au départ structure impersonnelle, quasi-ergative, de verbe mono-actanciel + datif (cf. *il me semble*), ait longtemps survécu grâce à une réanalyse dans laquelle *me* a été ressenti comme une rhématisation à l'accusatif de *I*, et cf. *Me and her* pour *I and she*. En effet, ces formes peuvent se généraliser même aux contextes non marqués, comme en français, ou les déictiques personnels dits « emphatiques » ne véhiculent plus aucune emphase et sont simplement des formes autonomes, les anciens déictiques personnels « sujet » étant devenus des indices personnels dépendants. Que parallèlement à ce processus il y ait eu chute des voyelles, voire des syllabes finales qui portaient les indices personnels, n'est évidemment pas un hasard (la grammaticalisation de / ʔ e t / se produit dans un contexte comparable, comme on verra plus bas). Il s'agit du même phénomène qu'on a consigné plus haut pour les noms dont la forme en fonction d'actant Y finit par se généraliser, évinçant les autres ou les reléguant au statut de morphèmes dépendants.

dire « vint le lion, et l'ours *lui-même* vint », permet le glissement en forme d'éreintement sémantique et de fixation grammaticale qui fait que, lorsque cette mise en avant se réfère à l'un de deux éléments co-ordonnés, elle devient marque comitative pure et simple : « vint le lion, et l'ours avec ». De la sorte, elle devient simplement marque de convergence spatiale - cf. « je voudrais mon café *avec* du sucre », pouvant passer ensuite à exprimer l'instrumental pour la même raison (la convergence spatiale semble en effet être le schéma spatial conceptuel et trans-linguistique de « avec », qui est de ce fait un relateur spatial à tous égards, au même titre que *sur, sous, vers*, etc.). Dans la langue contemporaine, la forme à suffixe personnel de / Ω im/ « avec » est / ?it- / (< / ?et / / / ?ot /), supplétisme qui ne s'explique que par ce cheminement.

Mais le meilleur exemple est peut-être la forme arabe / ?i:jj a:-k a /, qui signifie tout simplement « gare à toi ! », c'est-à-dire une rhématisation de l'interlocuteur en tant que prédicat déictique d'un énoncé à un seul terme (cf. *toi!* (= attention/viens ici/... !), *Monsieur !*, etc., mais avec, en plus, une rhématisation du vocatif). Qu'on se rappelle le vocateur arabe antéposé / ja:- / « ô ! » (étymologiquement lié et dont, en plus, le complément (in)voqué est marqué comme deuxième actant), et on commencera à cerner le lien entre tous ces morphèmes ainsi qu'entre les fonctions, apparemment distinctes, qu'ils remplissent aux différents niveaux : deixis pure, (in)vocation, existence, ipséité, prédicativité, rhématicité, patientivité. Une coïncidence qu'on est tenté d'expliquer par une *virtualité* latente dans le correspondant de ce morphème en hébreu fait que dans le langage enfantin israélien / ?ot-k a (1ə-?a b a ?)/ signifie « gare à toi ([je te dénoncerai] à-papa) ». Les enfants qui utilisent cette expression ne savent pas forcément l'arabe, encore moins l'arabe classique, et ils ignorent tout de la linguistique sémitique comparée (comme dirait Moshé BAR-ASHER, ils n'ont pas lu BROCKELMANN). Il n'empêche que, dans leur bouche, ce morphème recouvre une fonction fort ancienne.

WRIGHT ([1859] 1985) ne semble pas avoir compris pas la différence, et traduit des énoncés avec et sans / ?i:jj a:- / de la même manière : or si le contenu sémantico-

référentiel des énoncés est le même, la stratégie communicative est radicalement différente. A la lumière de ces données, il est aisé d'interpréter les exemples suivants en hébreu biblique :

76. /wə-ha ja ha-naʕar-a... ʔot-ah ho-kaħ-ta lə-ʕabdə-ka/
 et-être art-garçon-f r/2ac-sg.f caus-montrer-2sg.m à-esclave-2sg.m.poss
 « et quant à la fille qui... c'est elle que tu montreras à ton esclave » (Gn 24, 14)

77. /wa-ji-rʔ-u ki ʔot-o ʔahab mi-kol ʔeħ-aj-w/
 et-3m-voir-pl que r/2ac-3sg.m aimer, 3sg.m de-tous frère-pl-3sg.m.poss
 « et ils virent que c'est lui qu'il aimait plus que tous ses frères » (ib. 37, 4)

78. /wə-kol kəli ħereʕ ʔafer ji-pol... ʔot-o ti-ʕbər-u/
 et-tout outil forge qui 3-tomber r/2ac-3sg.m 2-casser-pl
 « et tout outil de forge qui tombe... c'est celui-là, que vous casserez » (ib. 11, 33)

79. /ki ʕata gam ʔot-ka harag-ti wə-ʔot-ah he-ħje-ti/
 car maintenant aussi r/2ac-2m.sg tuer-1sg et-r/2ac-3sg.f caus-vivre-1sg
 « car à l'instant c'est toi que j'aurais tué, et c'est elle que j'aurais gardée en vie »
 (Nu 22, 33)

80. /wa-jo-ʔmer ʕimʕon ʔel ʔab-i-w ʔot-ah qaħ l-i/
 et-3m-dire S. à père-cns-3poss r/2ac-3sg.f prendre,imv à-1sg
 « et Sanson dit à son père : prends-la elle pour moi » (Jud 14, 3)

81. /ha-ʔot-i hem m-a-kəʕis-im... ha-loʔ ʔot-am/
 int-r/2ac-1sg ils pcp-caus-fâcher-pl.m int-non r/2ac-3pl
 « est-ce moi qu'ils fâchent ?... c'est plutôt eux-mêmes [qu'ils fâchent]... » (Jer 7, 19)

Dans des dialectes cananéens autres que l'hébreu, l'on trouve /ʔet/ en moabite (stèle de Meʕaʕ), où le morphème est utilisé comme marque d'actant Y surtout devant les noms propres, mais pas toujours, ce qui fait penser qu'à cette époque, relativement ancienne, il ne s'y était pas encore figé. On trouve également /ʔija:t/ en phénicien et /ʔet/ en punique (y compris à Marseille, cf. DONNER-RÖLLIG n° 69) et en néo-punique, si bien que PLAUTE commence un monologue de Hanno par *Yth alonim ualonuth...*, dont la forme hébraïque serait approximativement /ʔet ([ʔeθ]) ʔelohim wə-ʔelohot/ et qu'il rend lui-même par « deos deasque », à l'accusatif (Poen. V, 930). Dans les différents dialectes de l'araméen, /ja:t/ et ses variantes sont très rarement utilisés comme marque d'accusatif, mais fréquents en tant que nom

signifiant « essence », οὐσία, plus exactement ce qu'on pourrait traduire par « mêmîté » : / b i - j a : t - e h / (e n - j a : t - 3 s g . m) signifie « en lui même », *per se* ; / l i - j a : t - e h / (à - j a : t - 3 s g . m) signifie « à lui même », *sibi ipsi*, / b ə - j a : t - a h ʃ a t t - a ʔ / (e n - j a : t - 3 s g . f a n n é e - a r t) « cette même année-là », etc.¹⁰. En éthiopien, la forme guèze /ki:ja:/ a manifestement la même origine, avec déictique / k ə - / antéposé, donnant /ki:ja:-ja/ « (à) moi-même », /ki:ja:-ka/ « (à) toi-même », etc ; quant au tigrîna, il ne s'y est pas formé de conglomérat déictique et la forme est, au contraire, contractée : / ʔ i : / « self » > / ʔ i j e : / « moi-même », / ʔ i : - k a : / , « toi-même », etc. (WRIGHT 1890). En sémitique oriental, la forme akkadienne / ʔ a t t u / est vraisemblablement apparenté, cf. / ʔ a t t u : a ʔ a b u : a / « mon père à moi », / b i : t a ʔ a t t u : n u / « notre maison à nous », ainsi que, d'autre part, /ja:t/ dans des phrases comme / j a : t - i n a b u : n a h i : d ʃ u z i b a - n n i / « moi, Nabunahid, sauve moi ».

En fait il s'agirait, à l'origine, d'un existentiel/déictique ayant suivi des chemins différentes selon les langues et à l'intérieur de celles-ci, et dont la forme proto-sémitique reconstituée serait / (ʔ) i w j (a t) / (à glottale prothétique et à suffixe nominalisateur), très proche de l'indéfini / ʔ a j j / ainsi que du vocatif /ja:/, et dont le radical serait vraisemblablement à l'origine de / h w j / « être » (d'où le sens de οὐσία), d'une part, de / ʔ w j / « (objet du) désir, vouloir, chercher » (cf. 16-17 *supra*) d'autre part. Ceci mérite qu'on y risque une explication : tout comme au niveau grammatical le morphème marque aussi bien l'ipséité/rhématicité que la patientivité (définie), rôle dans lequel il se fige, les racines verbales qui en ressortent mettraient en valeur d'une part l'existence, d'autre part l'objet, la cible, autrement dit le patient (> désiré) de celle-ci. /hwj/ désigne la chose en tant qu'existante, / ʔ w j / désigne la chose comme lorsqu'on dit *sa chose*. En arabe, il se

¹⁰Qu'en français « m ê m e » (esp. *mismo*, ptg. *mesmo*, etc.) fonctionne à la fois comme adjectif avec le sens qu'on connaît et comme rhématisateur-adversatif n'est pas un hasard, cf. *ce n'était pas le même homme, mais même cet homme-là était savant*. Son étymologie *même* est fort révélatrice : < *metipsimus*, superlatif de *metipse* < *e g o m e t i p s e* (un déictique de 1ère personne renforcé d'un autre + un déictique réfléchi), c'est à dire, en français parlé, « ma pomme ». En tout cas, l'on voit qu'en (néo-) latin, ce qui marque à l'origine l'ipséité (« moi-même ») bifurque, passant à marquer aussi la rhématicité (> « même moi » > « même X »).

serait produit une spécialisation sémantique, dans la mesure où /ʔw j/ signifie « vouloir/chercher *abri* ». Et en effet, en plus de sa fonction pragmatique, à laquelle s'est ajoutée en hébreu la fonction syntaxique, le morphème y a pris également, sous sa forme nominale pleine et autonome /ʔo t/, arabe /ʔa: j j a t/ (qui reste, grammaticalement, celle à laquelle on joint les indices déictiques personnels ; celle-ci agit, en effet, comme une forme nominale suivie d'un indice d'actant/possesseur : c'est /ʔe t/ qui est la forme clitique, abrégée, et non pas le contraire), une fonction sémantique de lexème au sens très général de « chose, signe ». Aussi, il dénote tout à la fois le signe que Dieu infligea à Caïn afin qu'il ne fût pas tué par les hommes, un signe surnaturel, que Dieu ou ses envoyés donnent afin de démontrer leur propre présence, un signe de vertu, etc. Dans la langue contemporaine, ce nom dénote, en plus - et entre autres - le signe de la vertu au sens étymologique, i. e. du *courage*, prenant le sens de *décoration*. Le pluriel est alors /ʔo t o t/ et l'accord se fait au masculin ; le verbe /ʔo t e t/, qui en est dérivé, signifie « indiquer au moyen de signaux ». Une bifurcation morpho-syntaxico-sémantique fait que ce signe du « signe » se spécialise en « signe écrit > graphème », son pluriel étant alors /ʔo t i j o t/ et l'accord se faisant au féminin¹¹. Dans le corpus biblique, /ʔo t/ en tant que nom autonome apparaît 77 fois, avec des sens que ROTENBERG (1977) trouve, en effet, « très faiblement liés ». La définition qu'il en donne est exquise dans son abstraction : « le nom /ʔo t/ signale quelque chose, de concret ou d'abstrait, qui dit à celui qui la voit ou qui y prête attention qu'il s'agit d'une chose qui a trait au présent, au passé ou au futur ». Belle manière de dire tout et de ne rien dire tout en n'en ayant pas l'intention. A force de vouloir trouver un sens lexical à ce morphème, il donne la caractéristique même du déictique sans s'en rendre compte : intension zéro, extension infinie. Sauf que cette définition n'est acceptable qu'au niveau sémantique. Or la deixis ne relève pas de la dénotation (raison pour laquelle ces morphèmes dénotent très peu) mais de la monstration (d'où que leur

¹¹Pour ce type de différenciation en français. cf. *le verbe - la verve*, et sans changement morphologique, *un(e) voile, un(e) manche, un(e) poêle*, etc.

référent puisse être tout et n'importe quoi, dépendant uniquement du contexte). Pour les déictiques purs, il n'y a pas de construction de sens, et si elle commence à s'esquisser, elle reste néanmoins très générale.

Il en résulte que l'hébreu et les langues sémitiques en général confirment que « to an extent rarely recognised, *pragmatic* effects of various kinds additionally complicate (or rather, enrich) morphology. Many highly-inflected languages abound in explicitly morphological marking of pragmatic nuances such as... focus, contrastive or simple topic, and several shades of definiteness... » (HEATH 1991 : 76).

Il reste à examiner les changements d'autres composantes du système qui favorisent cette relative rigidification de /ʔ e t/. Pour l'hébreu il s'agit, notamment, de la perte, au stade proto-historique de la langue, des voyelles brèves finales qui marquaient les fonctions des différents actants. On notera pourtant que la langue biblique conserve des expressions figées où la voyelle finale /-a/ (> /-o/, propre aux parlers cananéens), qui marque ce que nous appelons ici le complément verbal privilégié, est restée (avec le suffixe nasal qui la suit, signe d'indéfini), en fonction d'« adverbe » :

/ħ i n n - a - m/	/ʔ o m n - a - m/	/j o m - a - m/	/p i t ʕ - o - m/
grâce-a-idf	vérité-a-idf	jour-a-idf	surprise-a-idf
« gratis »	« certes »	« pendant la journée »	« soudain »

Ces locutions ont été héritées par la langue contemporaine, de même que le fonctionnement de cette même voyelle /-a/ sans suffixe nasal comme marque directionnelle (le nom étant souvent précédé de l'article) :

/ʔ a r ʕ - a/	/ħ a - ʕ i r - a/	/ħ a - b a j t - a/	/j a m - a/
pays-a	art-ville-a	art-maison-a	mer-a
« vers le pays »	« vers la ville »	« vers la maison »	« vers la mer »

Ces emplois révèlent l'origine déictique de /-a/ (le même qu'on trouve dans le déictique démonstratif autonome de l'arabe et l'araméen /ha/, devenu en hébreu et araméen article défini, antéposé et postposé respectivement), et ce faisant ils mettent en

évidence le lien, aux différents niveaux de la communication langagière, entre deixis, directionnalité, spécification, rhème et actant Y, prototypique ou non¹².

La langue biblique a conservé également des structures où la voyelle finale /-a/ du complément a disparu et n'a pas été supplantée par / ? e t / , mais où l'on voit clairement qu'il s'agit d'un actant Y non-prototypique de ceux que les grammairiens arabes appellent / ħa:l / :

- | | | | | |
|-----|--|--|--------------------------|--|
| 82. | / wə - h u
et-il | j o s e b
asseoir, pcp | p e t a ħ
ouverture | ħ a - ? o h e l /
art-tente
(Gn 18, 1) |
| | «et il était assis à l'entrée de la tente» | | | |
| 83. | / wə - p l i f t i m
et-Philistin | n e - ? ə s a p - i m
pssf-rassembler, pcp-pl.m | m i k m a f /
Mikma f | (1S 13, 11) |
| | « et les Philistins se sont rassemblés à Mikma f » | | | |

/ p e t a ħ ħ a - ? o h e l / « ouverture de la tente » et M i k m a f sont ici des actants Y et non de circonstants car ils sont construits, aussi bien syntaxiquement que sémantiquement, sans médiation (préposition, par exemple) par rapport au verbe : ils spécifient le champ d'application de ce dernier, tout en ne pouvant pas en devenir le sujet dans la diathèse passive. Ce sont des compléments ad-verbaux privilégiés, comme en trouve en arabe, en grec, en quechua etc., cf. KIRTCHUK 1987 et à p. b.

4. La langue contemporaine : la « règle »

Dans la langue contemporaine, le morphème est utilisé quasiment dans tout l'éventail de fonctions consignées jusqu'à présent, avec des différences statistiques

¹²Cf. *eo Romam, j'ai été voir, etc., Roma et voir* étant construits comme actants Y directionnels et rhématiques du verbe supposé mono-actanciel. On peut y ajouter l'emploi bi-actanciel de *jouer*, cf. *ce soir Leconte joue Edberg (sic), etc.*, où *Edberg* est construit comme actant Y pour des raisons somme toute analogues. On notera au passage que dans *jouer toute la journée, jouer le jeu, jouer Edberg et jouer son va-tout on a affaire à quatre actants Y de types différents, mais qui n'en sont pas moins actants Y pour autant. Un phénomène semblable se manifeste dans parler politique d'une part, parler anglais d'autre part, etc.*, où ce n'est pas l'élément directionnel qui est impliqué : pourtant, on y constate également un accroissement de la valence du verbe pour des raisons pragmatiques. La plupart de ces actants Y non-prototypiques sont soumis à de lourdes contraintes quant aux possibilités de les définir, les pronominaliser, les possessiver, les pluraliser, etc.). Cela donne à penser qu'en indo-européen le suffixe nasal qui marque le complément ad-verbal privilégié pourrait être d'origine déictique, marquant peut-être, à l'origine, l'entité cible de l'énoncé, celle qui spécifie son prédicat.

semblables à celles de la langue biblique - pour ce qui est des différents types d'actants Y définis. On le trouve aussi devant des noms qui sont des compléments de verbes impersonnels au passif, comme dans (24-42 *supra*).

5. La langue contemporaine : structures non-prototypiques

Dans la langue contemporaine on le trouve aussi - et ceci confirme notre interprétation du phénomène - devant les rhèmes définis de structures existentielles/présentatives. On verra d'abord des exemples du stade biblique, où ces éléments ne sont pas introduits par le morphème :

84. / wə-hine ʔejn josep b-a-bor/
 et-voilà il n'y a pas Joseph en-art-puits
 « et voilà que Joseph n'est pas dans le puits » (Gn 37, 29)
- 85./ ʔim jeʃ ʔaħ-i-nu ha-qaʃan ʃim-(a)nu/
 si il ya frère-cns-1pl.poss art-petit avec-1pl
 « si notre frère cadet est avec nous » (Gn 44, 26)
86. / luʔ jeʃ napəʃ-kem taħat napəʃ-i/
 si il ya âme-2pl.m.poss sous âme-1sg.poss
 « si vous étiez vous-mêmes à ma place » (Job 16, 4)

Mais voici une occurrence où / ʔet / suit / jeʃ / « il ya » :

- 87./ ha-ʔejn po nabiʔ wə-ni-drəʃ-a ʔet ʔadon-a-j me-ʔot-o...
 int-il n'y a pas ici prophète et-1pl-consulter-coh r/2ac seigneur-pl-poss de-r/2ac-3poss
 wa-jo-ʔmer jeʃ ʔot-o dəbar ʔadon-a-j/
 et-3m-dire il ya r/2ac-3sg.m parole seigneur-pl-1sg.poss
 « n'y a-t-il pas ici un prophète, afin que nous consultions le Seigneur à travers celui-là même... et il dit : *il ya, le concernant, la parole du Seigneur / la parole du Seigneur est, en ce qui le concerne / la parole du Seigneur est avec lui (?)* » (2R 3, 12)

Ce verset est fort intéressant dans la mesure où le morphème est utilisé d'abord comme marque d'actant Y défini : consulter *le Seigneur* ; ensuite comme focalisateur (consulter à travers *celui-là même*) ; enfin dans une structure existentielle. Et c'est là que semblent se conjuguer les fonctions rhématisante, spécificatrice et comitative, comme on a essayé de le faire transparaître à travers les traductions proposées. De corriger purement

et simplement /ʔot o/ > /ʔit o/ comme le font les commentateurs est une issue bien trop facile, qui de toute façon légitime la solution proposée plus haut pour l'unicité originelle du morphème. Mais c'est la *lectio difficilior* qu'il faut préférer, car c'est elle qui pose les vrais problèmes et oblige à trouver les solutions, non pas la *lectio faciliior*, et la Massora elle-même le sait, qui ne corrige rien (il n'y a pas d'indication *qəri /ʔit o/*). De même, dire qu'on est en face d'un trait dialectal judéen ne résout rien : cela signifierait seulement que dans ce dialecte, l'unicité du morphème a résisté plus longtemps qu'ailleurs à la spécialisation morpho-sémantique, étant de ce fait un shibboleth¹³ morphologique. En tout cas, cette structure donne lieu à une réinterprétation, comme si l'indice suffixé à /ʔot -/ renvoyait non pas à celui, rhématique, auquel l'existant est rattaché, mais au nexus existentiel lui-même : « elle y est, la parole de Dieu ». Les faits intonationnels sont ici d'une importance capitale ; il est clair, en tout cas, qu'en hébreu contemporain parlé, /jeʃ ʔot-o b-a-siprija/ signifie « il est bien (> on le trouve) à la bibliothèque » (par exemple, en réponse à la question « où trouve-t-on ce livre ? »). /hu b-a-siprija/ (il en-art-bibliothèque) en est l'équivalent non marqué, plat de tout point de vue : « il est à la bibliothèque ».

Ceci nous permet de nous installer de plein pied dans la langue contemporaine. Mais auparavant, une remarque d'ordre plus général semble s'imposer, qui permettra de mieux comprendre la suite. Il est probable qu'un rhème d'existence, pour être défini (et donc introduit par /ʔet /), doive être lui-même thématique par rapport à un rhème supplémentaire, explicite ou implicite. C'est pour cela qu'en espagnol *hay el libro* est agrammatical, du fait que la définitude de *el libro* est ressentie comme thématique, d'où que dans ce cas il n'est constructible que comme sujet/actant Z, auquel le verbe sera accordé : *el libro está [aquí]/[la libreta no]/...*, et avec changement d'ordre *está el libro* [= *lo encontrado !*]/... , au pluriel *los libros están/están los libros*, avec accord (à noter également la perfectivisation par rapport à la structure avec *hay*). La définitude du rhème

¹³Sur ce terme et sur la palatalité comme trait distinctif, cf. Jud 12, 6.

prédicatif n'est pas compatible avec *hay* « il y a » et, en général, avec l'existentiel. De même, cf. en français l'étrangeté de *il y a l'homme vis-à-vis de il y a un homme* d'une part, de *il y a l'homme qui est venu hier* d'autre part. Pour cette raison, en français, *il y a le téléphone* sera interprété quasiment toujours comme *il y a le téléphone [qui sonne][dans cet appartement]/...* et non comme *le téléphone est*, c'est-à-dire comme DEScriptif/SITuatif/... et non comme EXIstentiel. C'est pour cela que *voilà le téléphone* est possible : ce n'est pas un EXIstentiel, mais bien un SITuatif (comme le montre, du reste, le déictique spatial inclus dans *voici/voilà*). C'est à ce dernier emploi du verbe d'existence que correspond ce que les grammairiens arabes appellent / k a : n a ? a l - t a : m m a / , « [le verbe] être complet », par opposition à / k a : n a ? a l - n a : q i š a / , « [le verbe] être incomplet » (= qui nécessite un prédicat : c'est-à-dire, entre autres, qu'il n'est pas prédicat lui-même). Rappelons d'autre part, concernant les rhèmes d'existence, qu'en français *il y a un livre* équivaut à *il est un livre* (archaïsant). En revanche, *il y a le livre [sur la table][dont tu as parlé hier]/...* - qui est bien plus marqué - n'équivaut pas à *il est le livre [sur la table]/...*, agrammatical. *Y avoir* serait la variante permettant de rendre en prédicat d'existence le sujet de *être*, d'où que ces rhèmes soient bien plus proches d'un actant Y (prédicatif) que d'un actant X. C'est vraisemblablement pour cette raison que l'espagnol pronominalise ces éléments en tant qu'actants Y - cf. *hay quien prefiere las sierras > lo hay* - et que le français parlé relativise ces rhèmes en tant qu'actants Y et non pas en tant qu'actants X : *Voilà une idée qu'elle est bonne* ({ Voilà + actant Y } + que + être bon concernant actant Y). De même, la pronominalisation de *chercheur* dans *il est chercheur* se laisse interpréter par { actant X + être + actant Y }, donnant { actant X + actant Y pronominal (avec neutralisation des oppositions de genre/nombre) + être } : *il l'est*. Essentially, c'est la structure qu'on trouve dans *il mange la pomme* : *il la mange* (et cf. le comportement du prédicat de / k a : n a ? a l - n a : q i š a / en arabe, formellement marqué comme actant Y).

Revenons-en donc à l'hébreu : ici, la rhématisation d'un nom propre en tant qu'existant, intégrant lui même la partie thématique de l'énoncé, entraîne son introduction par le morphème :

88. /jeʃ ʔet dani, hu ju-kal la-ʕazor la-kem/
il y a r/2ac D. il 3m-pouvoir inf-aider à-2pl.m
« il y a Danny, qui pourra vous aider »

de même que s'il s'agit d'un déictique :

89. /jeʃ ʔet ze kol ha-zəman/
il y a r/2ac ceci tout art-temps
« il y a ça tout le temps »

Cet élément, dans les mêmes conditions, sera introduit par le morphème s'il est défini par /ha-/ également :

90. /jeʃ l-i ʔóto/
il y a à-1sg auto
« j'ai une auto » (*litt.* « il y a à moi une auto »)
91. /jeʃ l-i ʔet ha-ʔóto b-a-musak/
il y a à-1sg r/2ac art-auto en-art-garage
« j'ai l'auto.au garage »

Et avec pronominalisation :

92. /ʔejn l-i ʔot-o po, jeʃ l-i ʔot-o ʃam/
il n'y a pas à-1sg r/2ac-3sg.m ici, il y a à-1sg r/2ac-3sg.m là-bas
« je ne l'ai pas ici, je l'ai là-bas »

L'existence temporalisée est affirmé au moyen du verbe /hɔw/ « être ». Or la structure de l'énoncé restant identique par ailleurs, le nom dont on affirme l'existence pourrait être tenu pour le sujet rhématisé de ce verbe, qui s'accorde au sujet, ce qui est le cas dans un style très châtié :

93. /kodem haj-ta l-i bə-dijuk ha-məkonit ha-zot/
avant être-3sg.f à-1sg en-exactitude art-voiture art-dx.sg.f
« auparavant j'avais exactement cette voiture-là »

Or la présence du morphème correspond, dans le style standard, à une absence d'accord en genre et/ou en nombre avec le verbe. Cela prouve que le nom dont on affirme l'existence n'est pas considéré le sujet rhématique du verbe, comme dans la langue

biblique, mais comme son rhème (voire son prédicat) uniquement, constituant toutefois avec le verbe un thème élargi par rapport au reste :

94. / k o d e m h a j - a l - i b ə - d i j u k ? e t h a - m ə k o n i t h a - z o t /
 avant être-3sg.m à-1sg en-exactitude r/2ac art-voiture art-dx.sg.f
 « auparavant j'avais exactement cette voiture-là »

95. / k o d e m h a j - a l - i b ə - d i j u k ? e t h a - m ə k o n i j - o t h a - ? e l e /
 avant être-3sg.m à-1sg en-exactitude r/2ac art-voiture-pl.f art-dx.pl.m
 « auparavant j'avais exactement ces voitures-là »

Voici, à titre de comparaison, des occurrences où le nom posé comme existant est sujet et thème de l'énoncé. Il n'est pas précédé de / ? e t / et s'accorde avec le verbe, dans n'importe quel registre :

96. / h a - s ə p e r (h a j - a) ʔ a l h a - ʃ u l h a n /
 art-livre être-3sg.m sur art-table
 « le livre est (était) sur la table »

97. / h a - h o b e r e t (h a j - t a) ʔ a l h a - ʃ u l h a n /
 art-cahier être-3sg.f sur art-table
 « la brochure est (était) sur la table »

98. / h a - s ə p a r - i m (h a j - u) ʔ a l h a - ʃ u l h a n /
 art-livre-pl.m être-3pl sur art-table
 « les livres sont (étaient) sur la table »

Voici une occurrence où la visée communicative change. Le déictique sujet de (99), s'il est rhématisé, sera introduit par le morphème, que l'énoncé soit temporalisé ou pas (100) :

99. / z e (h a j - a) k a t u b b - a - s ə p e r /
 dx.m être-3sg.m écrit en-art-livre
 « c'était écrit dans le livre »

100. / (h a j - a) k a t u b ? e t z e b - a - s ə p e r /
 (être-3sg.m) écrit r/2ac dx.m en-art-livre
 « [...la preuve :] c'était même écrit dans le livre »

6. Discussion

La conclusion qui semble s'esquisser est la suivante : au niveau morphosyntaxique et en synchronie, / ? e t / marque l'actant Y prototypique -

pronominal(isé), suffixable au verbe, susceptible d'être le sujet de l'énoncé dans la diathèse passive - et défini. La définitude elle-même est une notion scalaire : le nom propre est défini, où plutôt déictisé, par nature ; viennent ensuite, par ordre décroissant, divers degrés de définitude par déictique apposé : le nom défini par /ha-/, le déictique autonome et le nom affecté d'un indice déictique/anaphorique possessif. La définitude en elle-même n'est pas un trait prototypique de l'actant Y mais de l'actant X, si bien qu'un actant Y est d'autant plus prototypique qu'il est moins défini. Ces actants Y sont donc définis de façon de moins en moins prototypique, tout en étant, par ailleurs, les plus proches du prototype de l'actant Y. S'en éloignent progressivement les actants Y des verbes réfléchis, des verbes au passif impersonnel, des verbes au passif tout court. Ne peuvent pas être définis, ni pronominaux, ni affectés d'un suffixe possessif, ni indiqués eux-mêmes par un suffixe, les actants Y est un adjectif au féminin pluriel, et dont le dénotat est un abstrait. On peut dire, en synchronie, qu'ils sont introduits par l'allomorphe \emptyset de / ? e t / . Il s'agit là d'une construction « adverbiale » :

101. / wa - j e - l e k ? e l - a j - w ? a g a g ma - f a d a n - o t /
 et-3-marcher à-pl.tant-3sg.m.poss A. nom-délicat-pl.f
 « et Agag marcha vers lui délicatement » (1S 15, 32)

et dans la langue contemporaine :

102. / h u d i b e r ? e l - a j - w k a f - o t /
 il parler, 3sg.m à-pl.tant-3sg.m.poss dur-pl.f
 « il lui parla durement »

Les mêmes contraintes régissent les actants Y dont le verbe dont ils ont pu être le complément n'est plus présent dans l'énoncé, l'expression prédicative à laquelle ils sont rattachés n'y ayant laissé qu'une trace nominale. Ceux-ci manifestent une valence purement nominale et ceci également à degrés divers et sous des contraintes de plus en plus fortes : d'abord ceux qui sont le complément d'une nominalisation, cf. dans la langue biblique (38) *supra* et dans la langue contemporaine les exemples suivants, où la nominalisation de (103) peut « pencher » du côté verbal donnant (104), ou du côté nominal, donnant (105), avec les effets de sens que l'on voit :

103. / k a k ʔ a n i r o ʔ e ʔ e t h a - ʕ o l a m h a - j o m /
ainsi je voir,pcp r/2ac art-monde art-jour
«c'est ainsi que je vois le monde aujourd'hui»
104. / r ə ʔ i j a - t - i ʔ e t h a - ʕ o l a m h a - j o m d a w k a ʔ mə ʕ o d e d - e t /
vue-cns-1sg.poss r/2ac art-monde art-jour précisément encourager,pcp-f
« la manière dont je vois le monde aujourd'hui est, au contraire, encourageante »
105. / r ə ʔ i j a - t h a - ʕ o l a m ʃ e l - i h a - j o m ʔ o p t i m - i t /
vision-cns art-monde de-1sg art-jour optimiste-f
« ma *Weltanschauung* à présent est optimiste »

Le syntagme à valence nominale est dynamique et son complément est contingent et commutable, alors que le syntagme génitif est figée, c'est en fait une lexie.

Viennent ensuite, dans cette catégorie, les actants Y compléments de noms et non de nominalisations, ces noms étant souvent sémantiquement marqués comme dénotant des récipients/produits et morphosyntaxiquement construits à l'état absolu :

106. / w ə - ʕ a ʔ i - t a ʃ n a j - i m k ə r u b - i m z a h a b /
et-faire-2sg deux-pl.m chérubin-pl.m or
« et tu feras deux chérubins en or » (Ex 25, 18)

(et non : / ʃ n e j k ə r u b - e j z a h a b / , / - e j / étant un pluriel à l'état construit. Cela aurait été possible s'il s'était agi par exemple d'un chérubin doré pouvant être fait, éventuellement, en un autre matériau que l'or, comme on dit « sucre d'orge » alors qu'il n'est pas *en* orge). De même, dans la langue contemporaine, on a des structures comme

107. / ʃ n e j ʔ a r g a z - i m k e r a ḥ / en face de / ʃ n e j ʔ a r g ə z - e j k e r a ḥ /
deux caisse-pl.m glace deux caisse-pl.m.cns glace
« deux caisses de glace » « deux caisses à glace »

Dans tous ces cas, le nom dénotant le contenu/matériau sera non-pronominal et non-défini et de ce fait, en synchronie, non introduit par / ʔ e t / mais par son allomorphe \emptyset . Ces constructions du type N1N2 sont aisément compréhensibles selon cette analyse, alors que toute autre interprétation (apposition pure et simple ou bien état construit) est formellement démentie et par la syntaxe (ordre des mots non commutable), et par la morphologie (état absolu), et par la sémantique (N2 dénote le contenu/matériau réel dont est fait N1, et non sa destination, son volume où son type : un verre de vin

contient du vin, alors qu'un verre à vin peut être vide ou rempli d'eau) et cf. KIRTCHUK 1989 pour une démonstration détaillée. Ces constructions sont à rapprocher du /tamji:z/ arabe, qui est aussi un complément ad-verbal privilégié - au même titre que le /ħa:l/ cité plus haut - et qui garde sa valence même en l'absence du verbe. En hébreu, les différentes constructions des verbes /ma le ?/ « (être) plein/remplir », /ħa s e r/ « (être) manquant (de) » s'expliquent très bien de la sorte.

Afin d'illustrer l'unicité qui sous-tend les différents compléments ad-verbaux directes, imaginons qu'en français on dise, pour « il mange la soupe », *il mange*, *concernant la soupe*, ou *il est mangeant pour ce qui est de la soupe*, voire *il mange soupement*, comme on dit *il mange nuitamment* pour *il mange la nuit* : on comprendra que le rapport de ces éléments vis-à-vis du verbe est essentiellement le même, et d'abord sur des critères distributionnels. Allons plus loin : est-ce que dans *il a mangé/dormi très peu* et *il a très peu mangé/dormi* on peut dire lequel est actant Y et lequel est « adverbe » ? Est-ce que cette distinction, en termes binaires, est vraiment justifiée ? Ces éléments se situent sur un même continuum, l'opposition entre eux n'étant pas binaire mais scalaire, bien qu'ils obéissent à des contraintes de plus en plus fortes, assez proches, d'ailleurs, de celles qu'on a vues pour l'hébreu : *soupe*, contrairement à *nuit*, peut être pronominal(isé), possessivé, il est susceptible d'être sujet dans la diathèse passive, etc. *Très peu* peut, à la rigueur, être sujet de l'énoncé au passif, mais il ne peut être pronominal(isé). Voilà des contraintes différentes, auxquelles sont soumis différents éléments remplissant la même fonction en synchronie.

7. Conclusion

Un examen attentif du fonctionnement de / ? e t / ainsi qu'une comparaison généalogique permettent d'avancer la conjecture qu'il s'agit en fait d'un élément déictique (ayant acquis par ailleurs le statut d'un nom autonome au sens très abstrait signifiant « chose, signe ») en tant que marque de rhème, qui se grammaticalise plus tard comme

marque de l'élément nominal défini du prédicat. Il se spécialise dans l'introduction de ceux parmi les actants qui sont rhématiques étant donné leur position fortement prédicative, et qui ont un haut degré de définitude/déicticité. Graduellement, les noms qui, dans cette position, sont affectés d'un indice déictique renvoyant à un élément tiers, le possesseur, s'alignent sur ce comportement, quoique dans une bien moindre proportion. La poésie étant un registre archaïsant, le morphème en est souvent absent ; dans des textes relativement anciens ainsi que dans la langue post-biblique, dans laquelle des caractéristiques considérées auparavant comme sous-standard deviennent la norme, on note une apparente fluctuation, qui découle du fait que le morphème fonctionne surtout au niveau énonciatif-hiérarchique, n'ayant pas intégré de comportement fixe au niveau morphosyntaxique. Dans le registre qui a intégré ce comportement comme contrainte, / ? e t / peut néanmoins continuer à introduire des rhèmes définis qui ne sont pas des actants Y prototypiques, comme par exemple, dans la langue contemporaine, les rhèmes des structures existentielles/présentatives, etc. Cette évolution aurait suppléé peu à peu à la perte de marques casuelles postposées suite à la chute des voyelles finales brèves, tout en la favorisant à son tour. Étant donné que c'était une marque de rhème avant de devenir la marque du nom complément (pas nécessairement) d'un verbe, en hébreu contemporain elle ne fait que recouvrer son rôle initial, lorsqu'elle introduit des rhèmes d'existence. Les usages « exceptionnels » et « anormatifs », aussi bien dans le stade biblique que dans le stade actuel (et elles ne correspondent pas exactement) ne font que refléter la fonctionnement le plus ancien du morphème, au niveau de la visée communicative. Ce n'est pas en étudiant la Bible que les locuteurs actuels se sont mis à employer le morphème dans des structures où la grammaire normative, d'inspiration philologique et classiciste, le condamne, et où la langue biblique vivante l'aurait éventuellement accepté. Un concept synchronique qui pourrait expliquer bien des évolutions diachroniques sans avoir à recourir à l'emprunt lexical ou grammatical comme expédient descriptif ni à la mise à l'écart pure et simple comme expédient normatif est celui des *virtualités*. Il y a des

virtualités dans le système qui ne se réalisent pas forcément à un moment donné, ou qui se réalisent différemment, mais qui sont contenues en puissance dans les éléments qui le composent et dans les relations entre ceux-ci. De par son fonctionnement général, le morphème en question se prêtait de tout temps à introduire le prédicat *existant* défini : dans la langue contemporaine, cette virtualité s'est réalisée. Le fait qu'il s'agisse d'un *existant* (rattaché à un possesseur ou non), et non d'un *possessum*, réfute l'argument que ces structures se sont alignées sur celles des langues européennes, à verbe bi-actanciel « avoir ». Il n'y a pas plus de verbe « avoir » en hébreu contemporain que dans la langue biblique. Si en latin on s'était mis à dire *hic domum est populi* par opposition à *hic domus est populi* (afin de définir *domus* ou de mettre en valeur le nexus existentiel, par exemple), puis *hic domum est mihi* > *mihi est domum hic*, cela aurait-il suffi pour préjuger de l'existence d'un verbe *habere* ? (qui, du reste, ne signifie « avoir » que tardivement, son sens standard étant simplement celui de « tenir »). Que les rhèmes de structures présentatives/existentielles aient des affinités avec des actants Y, en revanche, cela ne fait pas de doute, et non seulement en hébreu.

Pour aboutir à ces conclusions on a tenu compte, entre autres, de la présomption d'identité de fonctions qui existe toujours lorsqu'il y a identité de formes. Ainsi, / ? e t / étant un marquage identique d'éléments remplissant en apparence des fonctions différentes, on a fait ressortir l'unicité qui sous-tend ces fonctions en synchronie au moyen du concept de prototype : le second actant *patient* d'une part, divers *compléments ad-verbaux* d'autre part ne font qu'actualiser un même rapport. On peut appeler ce continuum *échelle de patientivité*, tel qu'on l'a proposé en 1989, où lui préférer un terme qui semble plus adéquat ; en tout cas, notre analyse apporterait des précisions formelles à ce que GOLDENBERG, parlant des trois relations syntaxiques fondamentales, appelle la relation *objective*, dont il dit d'une manière assez générale « ce n'est pas le rapport entre deux éléments, mais entre un élément quelconque (le complément objectif) et une expression prédicative (ou ses avatars), le première étant pourtant expressément liée à la

seconde » (1987 : 15, notre traduction). C'est dans ce cadre qu'on a essayé de mettre en lumière le lien entre valence verbale et nominale et entre divers types d'éléments qui entretiennent avec l'expression prédicative des rapports somme toute de même nature, qu'on pourrait appeler de *spécification immédiate*. Ce sont ces rapports que l'on a tâché de traduire, lorsqu'on n'a pas pu faire autrement, par *concernant, en tant que, etc.*

On a montré également que, notamment pour les structures existentielles / présentatives, c'est l'élément pouvant se construire comme actant Y qui est rhématique, l'élément qui dénote lui-même l'(in)existence (/ j e f / « il y a », / ? e j n / « il n'y a pas », / ħ a s e r / « il manque ») étant thématique. Si l'élément construit comme actant Y est défini, il intègre un thème plus large avec l'élément dénotant l'(in)existence et constitue avec lui un support, qui, pour constituer un énoncé, nécessite un apport supplémentaire, qu'il soit explicite ou implicite : locatif, possessif, adversatif, relatif, etc.

Chemin faisant, on a étudié les interférences entre certains paramètres ayant trait à l'organisation des éléments autour des membres de l'opposition verbo-nominale - le verbe n'étant pas le seul à avoir une valence. Ont été retenus entre autres, comme paramètres pragmatiques et morphosyntaxiques, le degré de déicticité, de référencialité et de définitude (*cf.* l'opposition entre déictiques (> anaphoriques > indices personnels d'actant/possesseur + « pronoms de rappel »), noms *propres* et noms *communs*). Comme paramètres sémantiques, on a évoqué notamment le degré d'animacité et d'humanité, débouchant sur le degré de puissance/potentiel, en termes de B. POTTIER, ou d'agentivité, en ceux de T. GIVON. Certains des paramètres ayant trait à ces questions n'ont été qu'effleurés, tels l'individuation et/ou la dénombrabilité (la propriété des noms que l'on peut dénombrer, leur sens étant construit comme discontinu, par opposition à ceux qui ne s'y prêtent pas, leur sens étant construit comme continu).

Enfin, on a mis en évidence l'importance incontournable des faits diachroniques lorsqu'on a affaire à une langue qui possède une certaine profondeur historique, *a fortiori* une profondeur historique certaine comme dans le cas d'espèce. En effet, depuis F. de

SAUSSURE la diachronie s'est vue reléguée à un rôle ancillaire, alors que l'importance qu'il lui attribuait lui-même se reflète dans le travail le plus important qu'il ait publié de son vivant, éminemment diachronique - *Mémoire sur le système primitif des voyelles dans les langues indoeuropéennes*, Leipzig (1878) - qui lui permit, entre autres, de prédire l'existence de « laryngales » dans la proto-langue. Cependant, depuis la parution posthume du CLG (1916), on constate une tendance à agir comme si la synchronie suffisait à tout expliquer - en fait, comme si cette dichotomie était inhérente à l'objet étudié, alors qu'à la vérité elle n'est inhérente qu'à la méthode employée pour le faire, comme le dit si bien Eugenio COSERIU ([1957] 1978). Cette confusion est peut-être la cause pour laquelle le morphème qui est à la source de la discussion ne semble avoir inspiré jusqu'ici aucune étude unifiée. Le fonctionnement de / ? e t / en hébreu ne fait que confirmer cette profonde vérité, que Talmy GIVON (1976 : 188) semble avoir exprimée mieux que quiconque¹⁴ : « Our fundamental understanding of the synchronic phenomenon could not be separated from our understanding of its diachronic origins. In a number of subtle ways, those origins persist in haunting a phenomenon and shaping its destinies long after the current observer ceased to recognize their hand, maybe because linguistic change is motivated by natural universal principles which transcend the artificial boundary of synchrony - diachrony. ».

ABREVIATIONS

r/2ac - le morphème en question*	f - féminin	pl.tant - pl. tantum
art - article défini	imv - impératif	poss - possessif
caus - causatif	inf - infinitif	pssf - passif
coh - cohortatif	int - interrogatif	rel - relatif
cns - état construit	m - masculin	réfl - réfléchi
dir - directif	pcp - participe/présent	sg - singulier
dx - déictique-démonstratif	pl - pluriel	Xac- Xème actant

¹⁴ Cette idée est développée dans KIRTCHUK (à paraître a), où il est démontré que l'évolution diachronique est un trait *définatoire* des langues humaines, à la différence des autres systèmes de signes.

*Cette marque (= rhématisateur / 2ème actant) a été choisie pour mettre en évidence la double nature du morphème, énonciative et actancielle ; elle sera respectée tout au long de la discussion quel que soit le plan sur lequel agit le morphème à chaque fois.

BIBLIOGRAPHIE

- ALLAN, Keith : (1977) Classifiers, in : *Language*, vol. 53/2, pp. 285-311
- BOISSON, Claude P. : (1991) L'autonomie de l'objet, in : Σ 14, 9-27, Aix-en-Provence.
- COSERIU, Eugenio : ([1957] 1978) *Sincronía, diacronía e historia*, Madrid, Gredos.
- DONNER-RÖLLIG : (1962) H. DONNER & W. RÖLLIG, *Kanaänaische und Aramäische Inschriften*, Wiesbaden, Otto Harrassowitz.
- GIVON, Talmy : (1976) Topic, pronoun and grammatical agreement, in : LI, C. N. (ed.).
- GOLDENBERG, Gideon : (1987) *jəḥasim taḥbirijim wətipologia baləfonot hafemijot*, in : *ʕijunim bəʕikbot mipʕalo ʕel Polotsky, Jérusalem, haʔakademia hajisrəʔelit ləmadafim* : 7-18.
- HAGEGE, Claude : (1982) *La structure des langues*, Paris, P.U.F. (*Que sais-je ?* 2006).
- HEATH, Jeffrey : (1991) Pragmatic disguise in pronominal-affix paradigms, in : PLANK (ed.), pp. 75-90.
- KIRTCHUK, Pablo : (1987) Structures actanciennes en quechua, in : *Actances* 3 : 159-177.
- (1989) Classes de verbes en hébreu, in : *Actances* 4 : 137-173.
- (à paraître a) Deixis, anaphore, accords, classification : morphogenèse et fonctionnement. Thèse de Doctorat en Linguistique générale, Université Paris IV-Sorbonne, Janvier 1993.
- (à paraître b) La notion de prototype et l'opposition *actant* : *circonstant*, in : Actes du Colloque « Lucien TESNIERE aujourd'hui », Rouen 1992.
- LI, C. N. (ed.) : (1976) *Subject and Topic*, New York, Academic Press, pp. 149-188.
- PLANK, Frans (ed.) : (1991) *Paradigms - The Economy of Inflexion*, Berlin - New York, Mouton de Gruyter.

POTTIER, Bernard : (1969) Grammaire de l'espagnol, Paris, P.U.F. (*Que sais-je ?* 1354).

(1987) Théorie et analyse en linguistique, Paris, Hachette.

ROTENBERG, Meir : (1977) *lə hora ?at ?ot bamikra ?*, in : *lə fonenu*, vol.

XLI n° 3, pp. 176-180, Jérusalem.

SAADIA, A. T. : (1988) La terminologie arabe contemporaine. Thèse de 3ème cycle déposée à l'Université Bordeaux III, 372 pp.

SAPIR, Edward : ([1911] 1990) The problem of noun incorporation in the American languages, in : The collected Works of Edward SAPIR, Volume V : American Indian languages. Volume editor : W. BRIGHT. Berlin - New York, Mouton de Gruyter, pp. 27-60.

STEINER, Richard : (1977) The Case for Fricative-Laterals in Proto-Semitic, New Haven, BASOR.

WRIGHT, William : ([1859] 1985) A Grammar of the Arabic Language, Cambridge University Press, Cambridge.

(1890) Lectures on the Comparative Grammar of the Semitic Languages, Cambridge University Press, Cambridge.

ANNEXE : Articles et lettres de D. BEN-GOURION en faveur de la suppression de / ? e t / ¹⁵

*Dabar*¹⁶, le 3 ? e 1 u 1 5713
10. 8. 53

Sans / ? e t /

« Le Coin de la Langue » de M. I. Abineri dans *ʕa l h a m i f m a r* est peut-être la seule rubrique dans l'organe de MaPaM¹⁷ que même ceux qui n'abhorrent pas le

¹⁵Nous remercions Claude HAGEGE de nous avoir facilité l'accès à la correspondance de David BEN-GOURION à ce sujet et aux articles qui l'ont opposé à Itzhak ABINERI, ainsi qu'aux réponses de ce dernier, parus dans *Dabar* et dans *ʕa l h a m i f m a r* respectivement. Nous avons traduit ces documents, dont les originaux appartiennent aux Archives de l'Institut pour l'Héritage Bengourionien.

¹⁶Organe du MaPaï, Mipleget Poʕalej ?erec-Israel, « le Parti des Travailleurs d'Eretz-Israel », actuellement Mipleget ha ʕa b o d a h a j i s r a ? e l i t - « le Parti Travilliste Israélien ».

¹⁷Mipleget ha Po ʕ a l i m h a M ? u h e d e t, « le Parti Uni des Travailleurs », aile gauche de la gauche (sioniste) israélienne, actuellement composante de la formation Meretz.

gouvernement d'Israël ni l'*Union des Kəbutzot et des Kibutzim* peuvent lire avec intérêt, et parfois même en apprendre quelque chose. Les remarques linguistiques et grammaticales de l'auteur méritent attention, quoique parfois il est influencé par ses hôtes et admoneste violemment ceux qui ne partagent pas son avis, comme s'il s'agissait de rebelles.

Ce savant admiré disait dans l'un de ses enrichissants articles que le soussignée voulait bannir le / ?et / hébraïque. Itzhak Abineri m'a même honoré d'une lettre dans ce sens et ma réponse, hélas, ne l'a pas satisfait, et c'est son droit : il a réfléchi et il n'est pas d'accord, et le lecteur de ces colonnes n'est qu'un simple lecteur hébreophone. L'honorable grammairien de *ʕa l hami ʕmar* ne m'a pas ménagé, quand il m'accuse de vouloir bannir / ?et /. Une pensée si diabolique est bien étrangère à mon esprit, mais je crois, et j'essayerai de le prouver, que / ?et / en hébreu n'est pas une contrainte mais un droit, et que seulement dans des cas exceptionnels faut-il l'utiliser pour bien montrer qui est l'agent et qui le patient, qui est le sujet et qui l'objet. Tous ceux qui prônent / ?et / commencent leurs arguments par la Genèse : « Au commencement Dieu créa / ?et / le Ciel et / ?et / la Terre ». Lisez et vous trouverez qu'il ne manque rien. Et si tout le Pentateuque et toute la Bible avaient fini par ce verset, c'eût été une preuve définitive, car à mon avis le dernier mot en tout ce qui concerne la langue hébraïque est à la Bible, mais le premier verset de la Bible n'est que le premier, et il y en a d'autres par milliers qui se permettent d'omettre / ?et /, et ce qui est permis à la Bible nous l'est aussi. Ceux qui imposent l'usage de / ?et / prétendent que c'est la marque de l'accusatif. Ce n'est pas tout à fait correct, on ne peut dire en hébreu « lis / ?et / livre, jette / ?et / journal » comme on l'aurait dit en grec.

/ ?et / est possible seulement devant l'article défini ou devant un nom décliné : « lis / ?et / mon livre, jette / ?et / ton journal », etc. , mais même ici / ?et / n'est pas obligatoire, comme le prouvent des milliers de versets de la Bible. Et la chose la plus importante et la plus convaincante est que / ?et / est omis dans des versets qui ont des parallèles identiques ou / ?et / n'est pas effacé. Jacob eut douze enfants, onze fils et une fille (avant la naissance de Benjamin) et on leur a donné des noms. Et il est dit ainsi : « Elle appela / ?et / son nom Gad... elle appela / ?et / son nom Acher... elle appela / ?et / son nom Zebulun... elle appela / ?et / son nom Dina » ; quatre fois / ?et /. Mais sept fils furent désignés par un nom *sans / ?et /* : « elle l'appela du nom de Reuben... elle l'appela du nom de Simon... elle l'appela du nom de Lévi... c'est pourquoi elle l'appela du nom de Juda... c'est pourquoi elle l'appela du nom de Dan... elle l'appela du nom de Naphtali... elle l'appela du nom d'Isachar » (Gn 29-30). La même histoire, le même livre, le même verset ; parfois il y a / ?et / et parfois il n'y en a pas, et tout ça dans le livre de la Genèse. Et qui est meilleur expert en hébreu que l'Eternel, qui a créé le

monde dans cette langue ? Et quand il parle à Moïse, parfois il utilise / ? et / et parfois il l'omet. Une fois il dit à Moïse : « Mais je tendrai ma main et je terrasserai / ? et / l'Egypte » (Ex 3, 20) et parfois : « Jette-la à terre, et il la jeta à terre » (Ex 4, 4). Une fois l'Eternel dit : « Etends / ? et / ta verge et frappe / ? et / la poussière » (Ex 8, 12) et une fois : « Prends ta verge et dirige ta main » (Ex 7, 19). Une fois Moïse dit : « Je tendrai / ? et / mes mains vers l'Eternel » (Ex 9, 29) et ensuite : « Il étendit ses mains vers l'Eternel » (Ex 9, 33). Dieu dit à Moïse « Etends ta main vers le ciel » (Ex 15, 21) et ensuite : « Et Moïse tendit / ? et / sa main vers le ciel » (ibid.).

Dans les livres tardifs de la Bible / ? et / est presque banni de l'usage. Le livre des Psaumes en compte 150, dans 94 desquels / ? et / n'apparaît pas, bien que selon la grammaire de M. Abineri il serait nécessaire à plusieurs reprises. Et la plupart des chapitres qui contiennent / ? et / s'en servent très rarement. Au chapitre 2 il est dit : « Brisons / ? et / leur liens » (Ps 2, 3) et tout de suite après : « C'est moi qui ai consacré mon roi » (ibid.).

Au chapitre 7 il est dit : « Car tu as battu / ? et / tous mes adversaires », mais au 6 : « Ecoute, Dieu, ma prière » et non / ? et / ma prière. Il est écrit : « Chaque nuit je baigne mon lit (de larmes) », et non / ? et / mon lit. De tels exemples, on peut en citer par milliers ! Dans le livre de Job il n'y a presque pas d'exemple, sauf dans le premier et le dernier chapitre, et sur les 31 chapitres des Proverbes, 21 n'en contiennent aucune occurrence. Et il arrive que dans le même verset / ? et / soit présent et absent : « qui a trahi l'ami de sa jeunesse et oublié / ? et / l'alliance de son Dieu » (Pr 2 17). Et il y a / ? et / qui est superflu selon toutes les règles de la grammaire : « C'est dans le giron que sera jeté / ? et / le sort » (Pr 16 33). C'est la première fois que / ? et / est dit dans tout le chapitre, quoique dans plusieurs versets il le faudrait, selon la grammaire de M. Abineri, comme : « Le coeur de l'homme choisit / ? et / sa voie mais l'Eternel dirige / ? et / ses pas » (Pr 16, 9). Mais l'auteur des Proverbes a décrété l'abolition de / ? et / et écrivit « Le coeur de l'homme choisit sa voie mais l'Eternel dirige ses pas ». Et on peut multiplier les exemples.

D'ici découle que / ? et / n'est pas obligatoire si l'accusatif est évident selon le contexte, et seulement si on dit : Reuben frappa Simon - il n'est pas clair qui est le frappé et qui le frappeur. Et il faut dire « Reuben frappa / ? et / Simon », ou bien « / ? et / Simon frappa Reuben ». Sauf dans ces cas rares, / ? et / n'est pas nécessaire. Et comme il n'est pas nécessaire, mieux vaut l'omettre, pour économiser de l'encre, du travail et du papier, et pour éviter la monotonie dans la langue.

La prolifération de / ? et / nuit à notre langue et l'enlaidit, et il vaut mieux en faire le moindre usage possible.

(signé) D. Ben-Gourion

Jérusalem, le 3 ʔadar-b 5717
6 Mars 1957

A la Rédaction de *Dabar*

Chers Messieurs,

J'ai déjà expliqué dans *Dabar* que seulement dans de rares cas est-il vraiment nécessaire d'utiliser /ʔet/, et quand c'est ainsi il faut y recourir. Dans la plupart des cas, /ʔet/ n'ajoute rien et son usage est facultatif et point obligatoire. Par exemple « j'ai pris le livre et je l'ai lu » - cette phrase est complètement claire et ne nécessite pas de /ʔet/. Mais si nous voulions dire « Reuben frappa Simon », il est à expliquer si c'est Reuben qui frappa /ʔet/ Simon ou si c'est Simon qui frappa /ʔet/ Reuben.

Dans quatre-vingt dix pour cent des cas, /ʔet/ est complètement inutile, et dans la Bible les exemples s'en comptent par milliers.

Bien sincèrement vôtre

D. Ben-Gourion

Jérusalem, le 7 Kislev 5711
6 Décembre 1950

A M. Ezra Koko

Cher Monsieur,

J'ai reçu votre lettre et l'ai lue avec plaisir et intérêt. Avec plaisir - car vous êtes un jeune élève, et vous vous intéressez déjà à la beauté de la langue et du style. Avec intérêt - car la question est vraiment épineuse. Il y a plusieurs livres de la Bible où il est presque impossible de trouver /ʔet/ (Proverbes, Psaumes, etc.). Il y a des chapitres qui se ressemblent - une fois ils contiennent /ʔet/ et une fois non (voir par exemple le chapitre 29 du livre de la Genèse. A la fin du chapitre, il est question de donner des noms à Reuben, Simon et Lévi - sans /ʔet/, mais dans le chapitre 30 - on en donne à Gad et Acher et il y a /ʔet/). D'habitude, si le nom suit le verbe immédiatement, il vaut mieux omettre /ʔet/, par exemple : « J'ai entendu vos paroles, j'ai pris votre lettre ». Mais si entre le nom et le verbe il y a d'autres mots, par exemple : « J'ai entendu hier matin en me rendant chez vous /ʔet/ vos paroles » - il vaut mieux ajouter /ʔet/, comme dans « j'ai pris pour lecture /ʔet/ votre livre ».

Si vous faites ainsi - vous réussirez.

Je vous souhaite d'être appliqué

D. Ben-Gourion

Jérusalem, le 1 Tébet 5713
31 Décembre 1952

A M. Peretz

Cher Monsieur,

Je me suis réjoui à entendre vos propos sur l'usage obligatoire de [s], parce qu'à la rédaction de *Dabar* les partisans de [z] prennent appui sur vous.

Il m'est difficile d'accepter qu'il faille faire une exception pour les mots « musa » et « museon ». « Nos habitudes » ne sont que celles d'une partie d'entre nous ; nous ne sommes qu'une partie du peuple qui resurgira en Israël, et une partie dans laquelle tous ne sont pas habitués à la prononciation allemande.

Nous disons facilement [musa] (Moïse en arabe) et il n'y a pas de raison pour ne pas dire [musa] comme disaient les grecs. Quant à [-ism], nous disons bel et bien [komunistim], [socialistim] et il n'y a pas de raison de changer [s] en [z] lorsqu'on dit [komunism], [socialism]. $\text{?a} \text{ħ} \text{a} \text{d} \text{h} \text{a} \text{ʕ} \text{a} \text{m}$, qui respectait soigneusement le suffixe grec /-os/, écrivait <socialismos> et il n'y a aucune raison de l'écrire avec un [z] quand on omet le /-os/ grec.

En ce qui concerne la pauvre préposition / $\text{?e} \text{t}$ / : disparition - nenni. Mais dans la plupart des cas elle est totalement superflue, la preuve, des centaines de versets bibliques, qui l'omettent bien que les mêmes expressions contiennent / $\text{?e} \text{t}$ / dans d'autres circonstances. Par exemple - Gn 29, 32-35; ib. 30, 7 ; 8 ; 11 ; 13 ; 18. Mais cf. aussi, au contraire, Gn 30, 12 ; 21. Des versets comme ceux-là se trouvent dans la Bible par centaines et à chaque fois qu'il n'y a pas de / $\text{?e} \text{t}$ / on ne sent pas de manque. C'est un signe qu'il n'est pas nécessaire, sauf dans des cas peu nombreux ou on pourrait confondre sujet et prédicat. Et chaque mot superflu implique un gaspillage d'énergie, de papier, d'encre, d'imprimerie et de moyens en général.

Essayez de lire / $\text{b} \text{ə} \text{r} \text{e} \text{ʔ} \text{ʕ} \text{i} \text{t} \text{b} \text{a} \text{r} \text{a} \text{ʔ} \text{?e} \text{l} \text{o} \text{ħ} \text{i} \text{m} \text{h} \text{a} \text{ʕ} \text{a} \text{m} \text{a} \text{j} \text{i} \text{m} \text{w} \text{ə} \text{h} \text{a} \text{ʔ} \text{a} \text{r} \text{e} \text{ʕ}$ / - et vous verrez que rien n'y manque.

Nos sages l'ont ressenti et c'est pourquoi R. Akiba multipliait les exégèses sur / $\text{?e} \text{t}$ /, comme il fit pour / $\text{?a} \text{k}$ / et pour / $\text{g} \text{a} \text{m}$ /. C'est la preuve que / $\text{?e} \text{t}$ / n'est pas nécessaire par lui-même.

Bien sincèrement vôtre

D. Ben-Gourion

Jérusalem, le 5 $\text{M} \text{a} \text{r} \text{ħ} \text{e} \text{ʕ} \text{v} \text{a} \text{n} \text{5723}$
5 Novembre 1962

Au Dr. Haiim B. Grinstein

Cher Monsieur,

Je vous remercie sincèrement pour l'envoi de l'exemplaire de « Nir » 5720-5721. J'espère que vous ne m'en voudrez pas si j'attire votre attention sur le fait que / $\text{?e} \text{t}$ / dans la phrase « dans lequel se trouve en entier / $\text{?e} \text{t}$ / le discours prononcé par Monsieur » est non seulement de trop, mais en contradiction avec les lois de la langue. / $\text{?e} \text{t}$ / vient seulement après un verbe transitif et jamais après un $\text{n} \text{i} \text{p} \text{ʕ} \text{a} \text{l}$.

Bien sincèrement vôtre

D. Ben-Gourion